

35

n° département

POLIGNE

commune



lieu-dit

adresse

1.000

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

MAISONS, FERMES

dénomination et titre de l'oeuvre

1.000.754

Coordonnées.

LAMBERT2

XO = 29710

XE = 30175

YN = 33200

YS = 32785

Cadastré

année :

section :

parcelle :

année :

section :

parcelle :

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

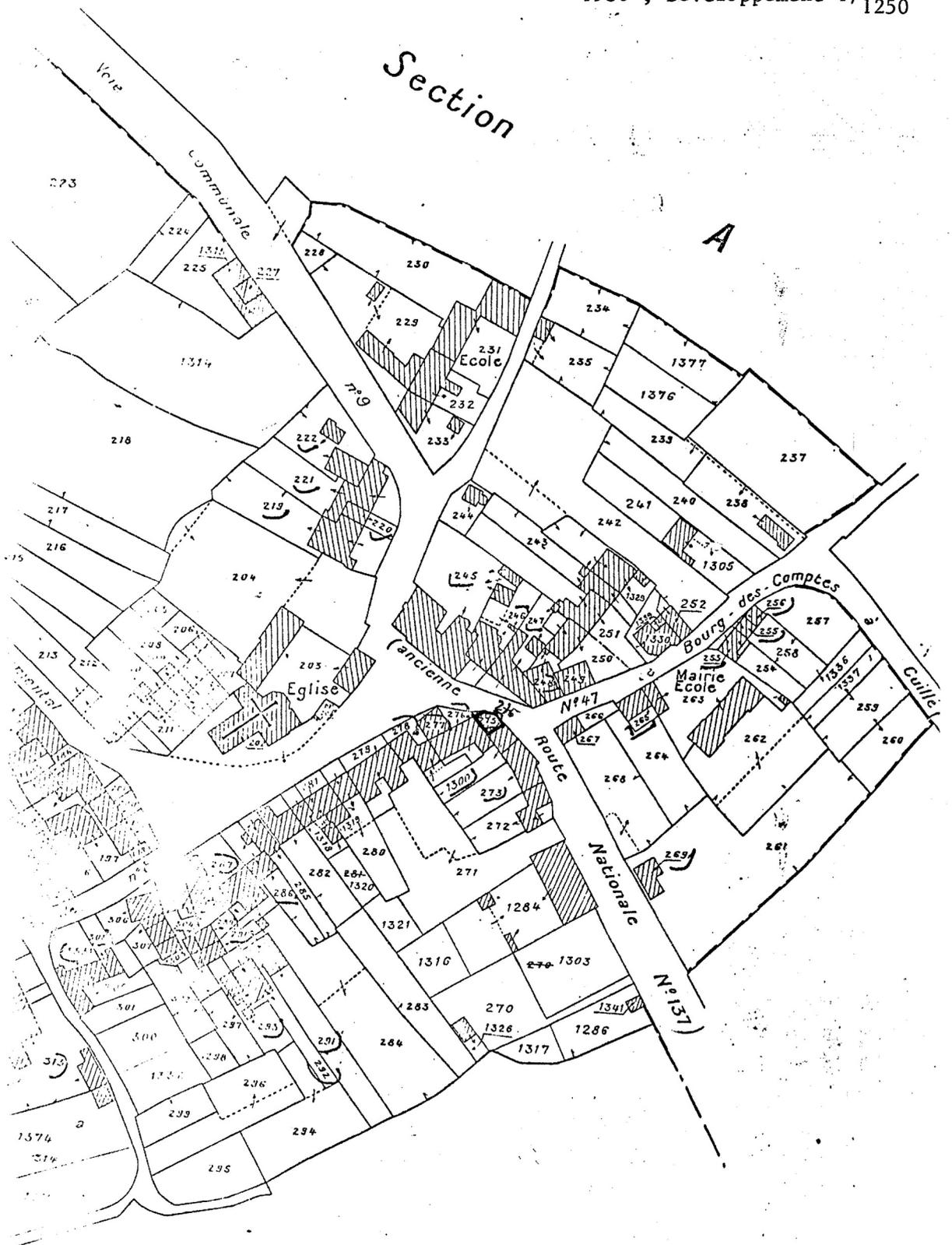
Établi en 1967

par

STATISTIQUES: ETUDIE:2 REPERE:25 BATI:238

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRES, SCHISTE, BOIS 2)COUVERTURE: ARDOISE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: EDIFICES 17E, 18E, 19E SIECLES; CHRONOGRAMMES: 1671, 1820



## I - COMPOSITION D'ENSEMBLE

Le bourg de Poligné est bâti au sommet d'une colline allongée d'Est en Ouest, limitée au Nord par le ruisseau de la Gandoufflais et, au Sud, par la rivière du Semmon.

La route nationale N 137 traversait autrefois l'agglomération, elle est actuellement déviée à l'Ouest. Cette déviation et l'absence d'activité industrielle et commerciale ont empêché le développement du bourg. La comparaison du plan cadastral de 1837 et de celui de 1965 montre que l'état actuel de l'agglomération reflète assez fidèlement celui du début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les développements les plus importants se résument à quelques maisons : en bordure de la route N 137 et, à l'Est, dominant la vallée du Semmon, en bordure de la D 47.

L'agglomération est implantée à un carrefour de deux routes principales, - ancienne route nationale : axe Nord-Sud; route départementale en S, suivant une orientation générale E.O. - et d'une voie secondaire à l'Ouest ( voie communale n° 8), les maisons sont disposées de part et d'autre de ces rues en profondeur simple, sauf un îlot en triple profondeur au Sud-Ouest. Le parcellaire environnant est fragmenté en bandes étroites souvent de même largeur que la parcelle construite.

La seule différence notable entre les deux plans cadastraux est la suppression du cimetière au Sud-Ouest de l'église et l'aménagement de la surface ainsi dégagée en parking à voitures. Cet espace de forme triangulaire constitue la place principale du bourg, prolongée vers l'Est par une place secondaire plus petite, également de forme triangulaire.

La pente principale descendante est orientée au Nord-Ouest.

## II - DESCRIPTION

### 1 - PARCELLE 269

Cf photos 1 et 2

- Maison isolée,
- matériaux : appareil irrégulier de grès et schiste, ouvertures à linteaux de bois,
- plan en équerre à escalier droit de pierre, dans l'angle

- rez-de-chaussée à demi-enterré, étage et comble; retour d'équerre en appentis,
- face Ouest ouverte par deux travées à deux niveaux (fenêtres rectangulaires et lucarnes de charpente dans le comble),
- face Est : porte d'accès à l'étage de plain pied, accès au comble par l'escalier de pierre et une porte pratiquée dans une lucarne passante,
- toiture d'ardoise à égout débordant.

2 - PARCELLES 273 et 1300  
Cf photo 3.

- Maisons situées dans un alignement,
- maisons restaurées intérieurement et extérieurement. Seules subsistent en façade (à gauche) une travée de deux fenêtres à chambranle mouluré et intérieurement les poutres des planchers,
- plan rectangulaire à deux corps de bâtiments accolés, à sous-sol, rez-de-chaussée, étage et comble.

3 - PARCELLE 275  
Cf photos 3 - 4 - 5 .

*Selection*

- Maison faisant l'angle de deux alignements en équerre.
- Matériaux : partie inférieure du mur construite en appareil irrégulier, petit et moyen de grès armoricain et schiste; partie supérieure construite en pan de bois à hourdis de terre. L'ensemble des murs est couvert d'un crépi en mauvais état (sur lattis dans les pans de bois). Ouvertures à chambranles de bois ou de grès.
- Plan : carré à pan coupé au Nord-Est; escalier droit en pierre plaqué sur la face Nord.
- Coupe : cave à demi enterrée, rez-de-chaussée surélevé, étage en encorbellement au N.E. et comble.
- Elevations extérieures : l'encorbellement repose sur des sablières soutenues par deux abouts de poutre sur les faces latérales et deux blochets biais.

Face Nord : ouverte par une travée à deux niveaux désaxée à gauche (fenêtre transformée en porte, accessible par l'escalier extérieur au premier niveau, fenêtre au deuxième niveau) et une fenêtre isolée au deuxième niveau à droite.

Face Est : ouverte par une travée à deux niveaux de fenêtres et une petite porte d'accès au sous-sol.

Les chambranles des ouvertures du premier niveau et les appuis de celles du deuxième niveau sont moulurés.

- Toiture d'ardoise à deux versants et croupe à deux pans au Nord et au Nord Est. Avant-toit à égout retroussé et débordant.

4 - PARCELLE 265

Cf photo n° 6

- Maison isolée,
- matériaux : petit appareil irrégulier de grès et de schiste, ouvertures à linteaux de bois,
- plan : rectangulaire simple subdivisé par un mur de refend,
- coupe : rez-de-chaussée, étage et comble avec décalage de niveau entre les deux parties,
- élévation de la façade principale : disposition des ouvertures en fonction de l'ordonnance intérieure; moitié gauche : logis ouvert par une porte et une fenêtre au premier niveau et une fenêtre au deuxième niveau; moitié droite, cellier et débarras ouvert par une fenêtre à imposte au premier niveau et une porte au second niveau. Imposte et fenêtres sont à linteau échancré.

5 - PARCELLES 253 - 255 - 256

Cf photo n° 7

- Alignement.
- Matériaux : appareil petit et moyen, irrégulier, de grès armoricain et de schiste en faible proportion. Ouvertures à linteau de bois.
- Plan : alignement de trois maisons, -séparées par des refends-, ( logis et communs).
- Coupe : rez-de-chaussée et comble à surcroît.
- Elévations : ouvertures rectangulaires ou à linteau échancré; deux lucarnes passantes en parpaings donnent accès au comble.

6 - PARCELLES 247 - 248

Cf photo n° 8

- Alignement et angle,
- matériaux : parcelle 247 : appareil petit et moyen, irrégulier, de grès et de schiste, face Ouest crépie; parcelle 248 : alternance de lits de grès et de schiste noir.
- Coupe : rez-de-chaussée, étage et comble simple ( parcelle 247) et comble à surcroît ( parcelle 248).

- Elévation, parcelle 248 : ouvertures disposées en une travée à trois niveaux ( fenêtre, porte-fenêtre à balcon et lucarne passante) et une porte. Linteaux de bois, le linteau de la porte et celui de la fenêtre du premier niveau sont communs.

7 - PARCELLE 245

Cf photos 9, 10, 11.

- Alignement,
- matériaux : murs construits en appareil petit et irrégulier de grès armoricain; le mur de la façade Ouest est en partie crépi,
- plan : rectangulaire allongé à décrochement Nord en façade et aile postérieure en équerre,
- coupe : bâtiment à cave, rez-de-chaussée, étage et comble,
- maison transformée intérieurement, restaurée et remaniée extérieurement,
- toiture d'ardoise à pente moyenne et croupe au Nord; égoût surélevé et débordant.

8 - PARCELLE 246

Cf photos 9, 10, 11

- Maison située dans un alignement,
- matériaux : petit et moyen appareil irrégulier de grès armoricain,
- plan : rectangulaire, de faible largeur en façade, à tourelle d'escalier postérieure de plan circulaire,
- coupe : rez-de-chaussée, étage et comble,
- maison transformée en façade, -sauf une porte en arc brisé conservée, et intérieurement, ( la vis de bois n'existe plus),
- toiture à deux versants, tourelle couverte d'une poivrière reliée au toit principal par un comble perpendiculaire à deux versants.

9 - PARCELLES 219, 220, 221, 222

- Alignement composé de cinq corps de bâtiment dont quatre sont des maisons d'habitation,
- matériaux : appareil des murs petit et moyen, irrégulier, de grès armoricain et de schiste. Ouvertures à linteaux de bois ou refaits en ciment,
- coupe : rez-de-chaussée, étage et comble ( plus élevés dans la maison occupant la parcelle 219)

- élévations : façade de la parcelle 2I9 remaniée; autres façades à trois ouvertures : porte et fenêtre au rez-de-chaussée, fenêtre à l'étage. Ouvertures rectangulaires ou à linteaux échancrés,

- toitures : à deux versants et croupe à l'Est ( parcelle 222).

10 - PARCELLES 308 et I33I -  
Cf photos I4 et I5

- Alignement,

- matériaux : petit appareil irrégulier de grès armoricain et cales de schiste. Ouvertures à linteaux de bois,

- coupe : rez-de-chaussée et comble à surcroît ( parcelle 308),  
cave, rez-de-chaussée et comble ( parcelle I33I),

- la lucarne passante a un vantail ancien rapporté ( cf photo I5).

11 - PARCELLES 286 - 287.  
Cf photo n° I6.

- Alignement de trois habitations,

- matériaux : murs construits en appareil petit et moyen, irrégulier, de grès armoricain, en partie couverts de crépis ( parcelle 287). Ouvertures à linteaux de bois,

- coupe : rez-de-chaussée et comble à surcroît; cave à l'Ouest,

- élévation : chaque unité est ouverte au rez-de-chaussée d'une porte et d'une fenêtre passante dans le comble, ouvertures rectangulaires ou à linteau échancré,

- toit : à deux versants, égout débordant sur corbeaux de bois.

12 - PARCELLE 304  
Cf photo n° I7.

- Alignement de deux maisons <sup>à l'ouest</sup> au ~~Sud~~ de la cour ( îlot Sud-Ouest),

- matériaux : murs en grès armoricain et schiste bleu en faible proportion, arc de la porte appareillé en clavaux de grès rose, fenêtre à linteau de bois et appui de schiste,

- coupe : rez-de-chaussée, étage et comble,

-élévation : porte et fenêtre au rez-de-chaussée, fenêtre à l'étage,

porte en plein cintre, archivoltte saillante de pierres plates de chant.

13 - PARCELLES 289-290  
Cf photo n° 18

Groupe de deux maisons aspectées à l'Est ( îlot Sud-Ouest).

- Matériaux : appareil petit et moyen, irrégulier, de grès armoricain et de schiste en faible proportion. Ouvertures : linteaux de bois ou de schiste pourpre, fenêtre obturée à chambranle de schiste.

- Coupe : rez-de-chaussée, étage et comble ( parcelle 289), rez-de-chaussée et comble à surcroît ( parcelle 290).

- Elevations : \*parcelle 289, porte et fenêtre au rez-de-chaussée, fenêtre à l'étage,

\*parcelle 290, porte et fenêtre au rez-de-chaussée, ancienne fenêtre obturée (linteau à larmier saillant).

- Toit : couverture d'ardoise, versants à faible pente ( parcelle 289) et pente moyenne ( parcelle 290); égoût débordant.

14 - PARCELLES 291  
Cf photo n° 19

- Alignement Sud de la cour ( îlot Sud-Ouest).

- Matériaux. Murs : appareil petit et moyen, irrégulier, couvert en partie de crépi. Ouvertures à linteau de bois.

- Plan : maison rectangulaire subdivisée par un mur de refend en pièce d'habitation et cellier.

- Coupe : rez-de-chaussée et comble à surcroît commun aux deux parties.

- Elevations : logis ouvert par une porte et une fenêtre, cellier ouvert par une simple porte et comble par une lucarne passante à chambranle de bois.

- Toit d'ardoises à deux versants, égoût débordant.

- Distribution intérieure : logis. Sol en terre battue; plafond à deux poutres chanfreinées, ornées de pointes de diamant et solives; fenêtre à ébrasement biais et allège; cheminée contre le mur Est ( affleurée, linteau, sommier et consoles de bois, consoles profilées en double tore et doucine; H : 1,77 mètre, L totale 1,80 mètre, L du choeur 1,58 mètre).

15 - PARCELLES 292 - 293

- Alignement Sud de la cour ( îlot Sud-Ouest).

- Matériaux : appareil petit et moyen, irrégulier de grès armoricain, ouvertures à linteaux de bois.

- Plan : maison rectangulaire subdivisée par un mur de refend en logis et cellier.

- Coupe : logis à cave, rez-de-chaussée et comble à surcroît, cellier à rez-de-chaussée et haut comble à surcroît. La porte du logis surélevée est accessible par un perron extérieur.

- Elévations : logis ouvert par une porte et une fenêtre, cave par une porte et comble par une lucarne passante; cellier ouvert par une grande porte et comble par une petite porte accessible par une échelle extérieure. Linteaux échancrés.

- Toit : à deux versants d'ardoise, égout débordant; lucarne à toit en capucine.

#### I6 - PARCELLE 313

\* Alignement, à l'extrême Ouest du bourg.

- Matériaux : murs construits en appareil petit et moyen, irrégulier, de grès armoricain; ouvertures à linteaux de bois.

- Plan rectangulaire simple.

- Coupe : rez-de-chaussée, étage et comble.

- Elévations : porte et fenêtres au rez de chaussée, fenêtre ( dans l'axe de celle du rez-de-chaussée ) à l'étage. Les deux fenêtres ont leur linteau échancré.

- Toiture d'ardoise à deux versants de faible pente, une petite lucarne à la capucine éclaire le comble. Une ardoise de l'arétier porte la date de 1820.

#### I7 - PARCELLE I393

- Maison isolée, à l'Ouest du bourg.

- Matériaux : murs construits en petit et moyen appareil de grès armoricain. Ouvertures à linteau de bois.

- Coupe : cave à demi enterrée, rez-de-chaussée, comble à surcroît.

- Elévation ( façade Sud ) : porte ouvrant dans la cave, deux fenêtres au rez-de-chaussée, une lucarne passante dans le comble à surcroît.

- Toit : à deux versants d'ardoise, égout surélevé et débordant sur des corbeaux de bois, toit de la lucarne à la capucine.

III - NOTE DE SYNTHÈSE

L'étude partielle de l'habitat du bourg de Poligné permet de dégager deux faits essentiels :

- la présence à l'Est du bourg d'un noyau de maisons de moyenne importance ( exemples 2,3,7,8) et, ailleurs, de maisons d'habitation de faible importance, en particulier l'ilôt Sud-Ouest;

- les maisons les plus importantes ont été le plus souvent profondément remaniées ( sauf l'exemple n° 3, la maison à encorbellement), les autres ont été peu transformées et sont remarquables par la médiocrité de leur construction la pauvreté des habitations et leur fractionnement.

Tous les exemples étudiés présentent les mêmes caractéristiques quant aux matériaux utilisés pour leur construction :

- les murs sont construits en pierre du pays, à savoir le grès armoricain, utilisée en appareil moyen et petit, irrégulier, vaguement assisé. Le schiste n'entre qu'en très faible proportion et peut être utilisé comme cale;

- les ouvertures n'ont pas de jambages appareillés sauf dans l'exemple n° 3; le bois et rarement le schiste ( exemple n° 13) sont utilisés pour les linteaux, échancrés ou non;

- toutes les toitures sont d'ardoise.

Les types de maisons se classent en trois catégories essentielles :

a) les maisons à rez-de chaussée et comble à surcroît accessible par une échelle extérieure ( maisons n° 5, 10 ( parcelle 308), 11 (parcelle 286), 13 ( parcelle 290), 14.)

b) les maisons à cave semi-enterrée, rez-de-chaussée et comble à surcroît également accessible par échelle ( maison 1, 10 -(parcelle 1331)- , 11 (parcelle 287), 15, 17 ).

c) les maisons à rez-de-chaussée, étage et comble, à escalier intérieur en bois ( ex : n° 2 (273), 4,6 (247) 8,9,12,13 (289), 16 ).

Trois exemples ( n° 2 (I300), 3 et 7 ) sont à cave, rez-de-chaussée, étage et comble, un seul ( n°6 (248) ) est à rez-de-chaussée, étage et comble à surcroît.

Quatre exemples (4,5,I4,I5) sont remarquables par leur organisation intérieure : le volume intérieur est divisé par un refend désaxé, ménageant près du logis qui occupe la plus grande surface, un cellier sans fenêtre.

Une constante dans l'organisation des façades se retrouve dans les habitations à pièce unique au rez-de-chaussée et comble à surcroît, et dans celles à rez-de-chaussée et étage. Les premières ont une porte et une fenêtre au rez-de-chaussée une lucarne passante à l'étage ( exemples n° 10 (2 fois), 11 (3 fois), I4 et 5 ); les secondes ont une porte et une fenêtre au rez-de-chaussée et une fenêtre à l'étage (exemples 4,6,9 (3 fois), I2,I3,I4,I5 et I6).

Le décor enfin est extrêmement réduit et se limite à quelques formes de porte ( nos 8 et I2) et quelques chambranles d'ouverture moulurés, en particulier ceux de la maison en encorbellement ( exemple n° 3).

Une seule date a été relevée, celle de 1820 visible sur l'arêtier de la maison n° I6.

Les dates de construction de ces différents édifices ne nous sont pas connues. Les maisons les plus anciennes sont groupées à l'Est; il s'agit des constructions les plus importantes ( ex nos 2,3, 7 et 8) datables de la fin du XVI ème siècle ( exemple n° 8 à tourelle circulaire et porte en arc brisé) et du XVII ème siècle ( importance des constructions, formes des ouvertures, mouluration de leurs chambranles).

Les autres maisons paraissent dater soit du XVIII ème siècle, soit du début du XIX ème siècle, sans qu'il soit possible de préciser plus. L'ilôt de maisons situé au Sud-Ouest du bourg pourrait cependant dater d'une époque antérieure, soit le XVII ème siècle, soit le début du XVIII ème. On y voit en effet quelques linteaux de schiste monolithe, une fenêtre à chambranle de schiste et linteau orné d'un larmier ( exemple n° I3) et, dans la maison n° I4, une fenêtre à allège et deux poutres aux arêtes chanfreinées ornées de pointes de diamant.

35

n° département

POLIGNE

commune



lieu-dit

adresse

Redon

Bain de Bretagne

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

Dossier collectif : habitat rural repéré

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

Emplacement et position dans l'édifice :

Propriété :

Protection :

État de conservation :

Établi en par

Revu en par

Table des figures :

- La Gandouflais

FIG. 22 Elevation Ouest  
70 35 936 X.

FIG. 23 Elevation Ouest : detail  
de la porte 70 35 937 X.

- Le Petit Foeil

FIG. 14 Batiment Sud :  
de prise du chemin d'accès 70 35 1141  
V

FIG. 15 Vue generale Sud-Est  
70 35 1136 V

FIG. 16 Vue generale Nord-Est  
70 35 1137 V

FIG. 17 Vue generale Ouest  
70 35 1140 V

FIG. 18 Batiments Nord :  
vue generale 70 35 1138 V

FIG. 19 Etage : vue generale  
70 35 1142 V

FIG. 20 Etage : escalier  
70 35 1143 V

FIG. 21 Charpente : vue generale  
70 35 1144 V

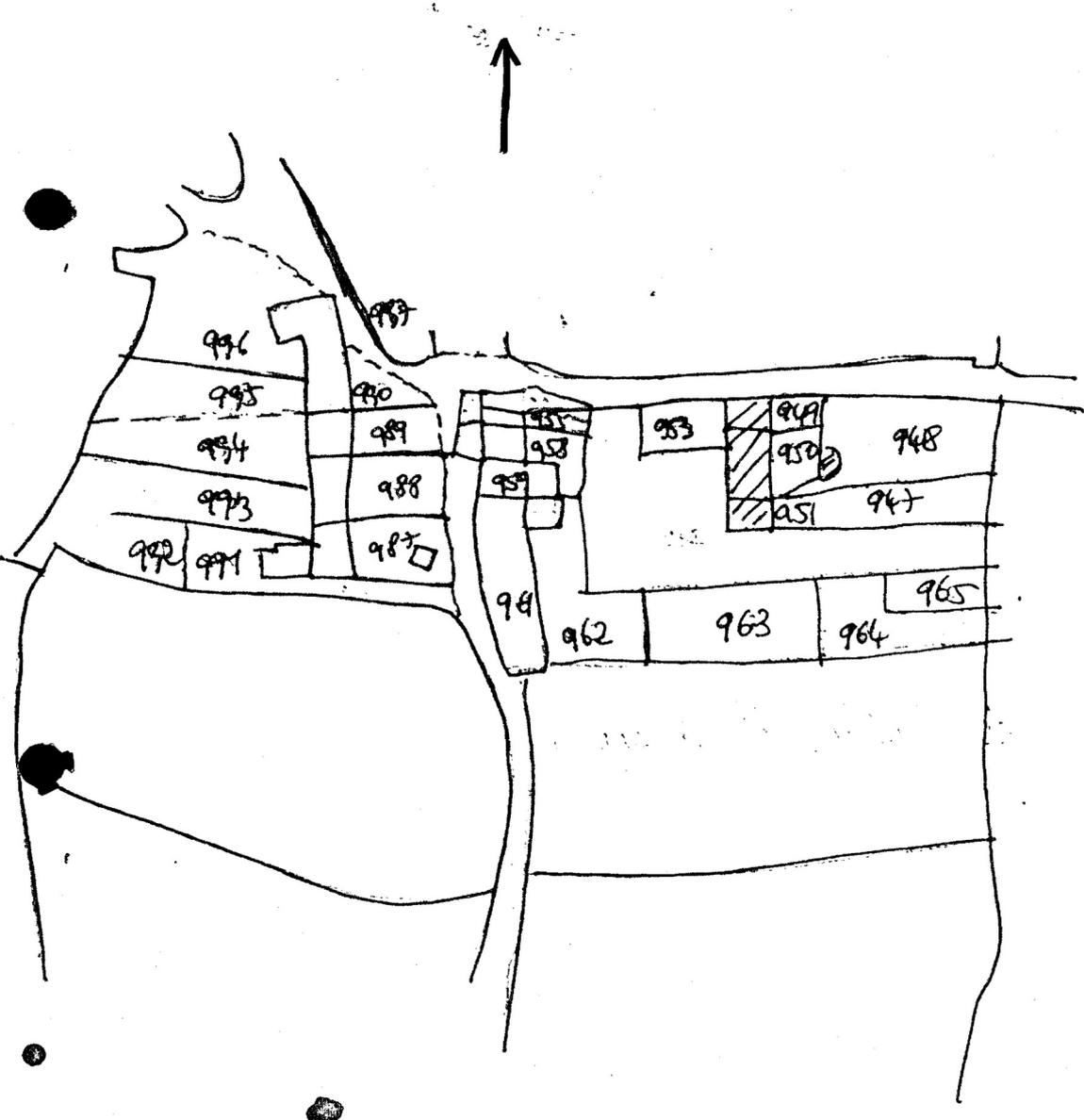
- La Gaudrais

Fig. 12 Elevation est  
70.35.1170 V

Fig. 13 Elevation Est  
70.35.1169 V

02  
IN 2 021194 0

Section C3, 1837



35 POLIGNE

LA GANDOUFLAIS

Section BB, feuille n3  
Echelle 1/1250, 1936

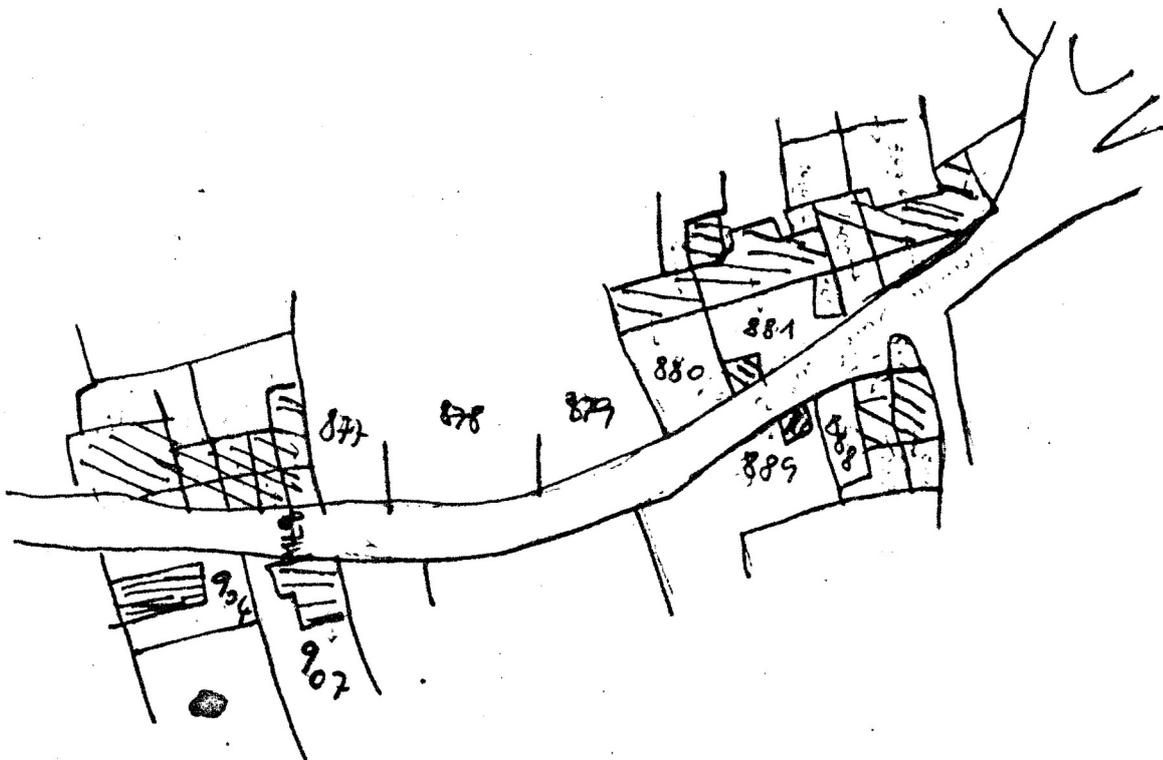


Table des figures :

FIG.1 Elevation anterieure  
71 35 45 V

FIG.2 Elevation posterieure  
71 35 46 V

FIG.3 Elevation Est  
71 35 51 V

FIG.4 Vue d'ensemble vers le Sud  
71 35 53 V

FIG.6 Vue generale  
71 35 41 V

FIG.7 Vue d'ensemble  
71 35 39 V

FIG.8 Elevation Sud-Ouest  
71 35 52 V

FIG.9 Elevation Ouest  
71 35 50 V

FIG.10 Elevation Nord  
71 35 42 V

FIG.11 Elevation Est  
68.35.701 Z

FIG.12 Vue generale  
71.35.48 V

FIG.13 Elevation Nord  
71 35 54 V

FIG.14 Vue generale  
71 35 40 V

FIG.15 Porte de comble a surcroit  
71 35 44 V

FIG.16 Elevation Nord  
71 35 55 V

FIG.17 Elevation Est  
71 35 56 V

FIG.18 Elevation Est  
71 35 57 V

FIG.19 Vue d'ensemble  
71 35 58 V

FIG.20 Vue d'ensemble  
71 35 59 V

FIG.21 Vue generale  
71 35 47 V

FIG.22 Vue generale  
71 35 43 V

35 POLIGNE Poligne  
MAISON n 1, parcelle 269

FIG.1 Elevation anterieure

Cl. Inv. Artur 71 35 45 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON n 1, parcelle 269

FIG.2 Elevation posterieure

Cl. Inv. Artur 71 35 46 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON n.2, parcelles 273 & 1300

FIG.3 Elevation Est

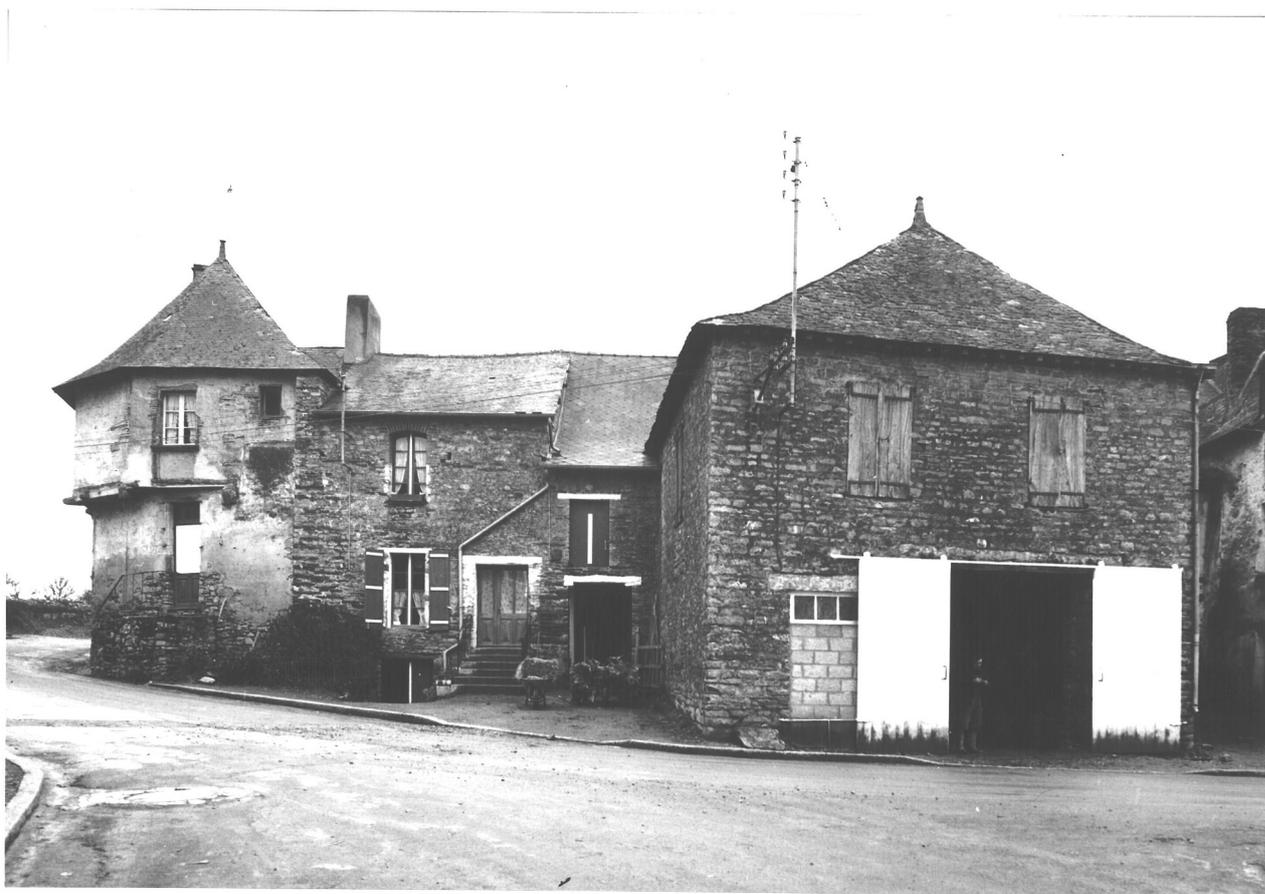
Cl. Inv. Artur 71 35 51 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON parcelles 275 a 278

FIG.4 Vue d'ensemble vers le Sud

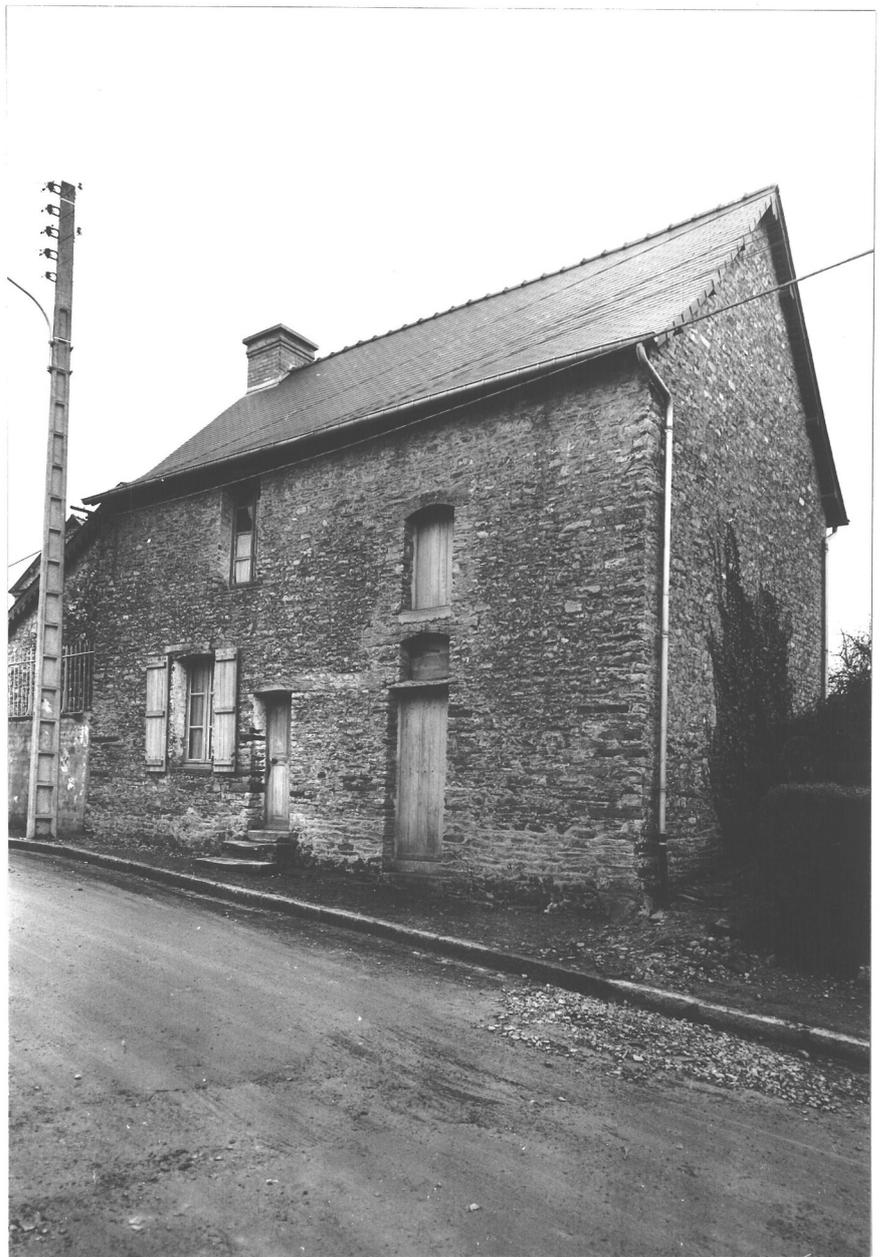
Cl. Inv. Artur 71 35 53 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON parcelle 265

FIG.6 Vue generale

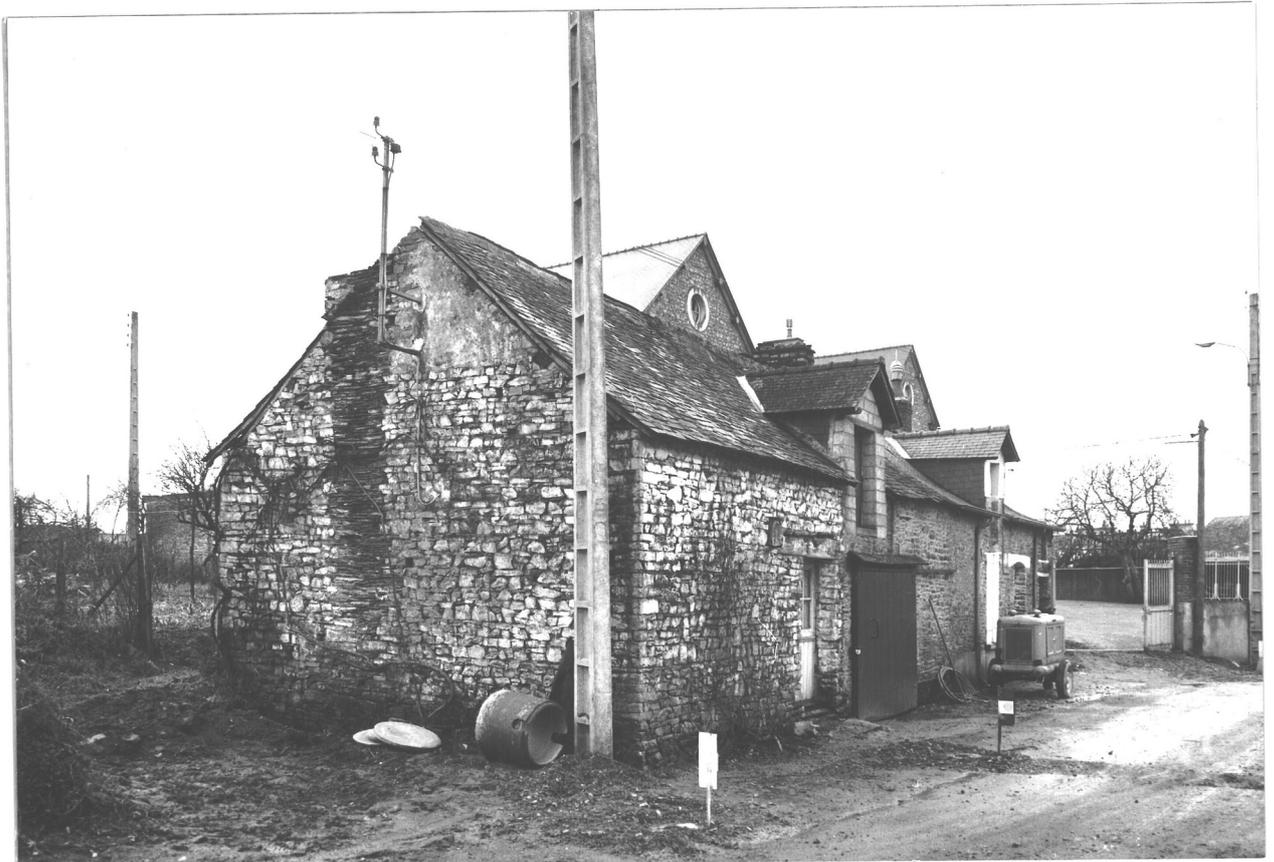
Cl. Inv. Artur 71 35 41 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON parcelles 253-255-256

FIG.7 Vue d'ensemble

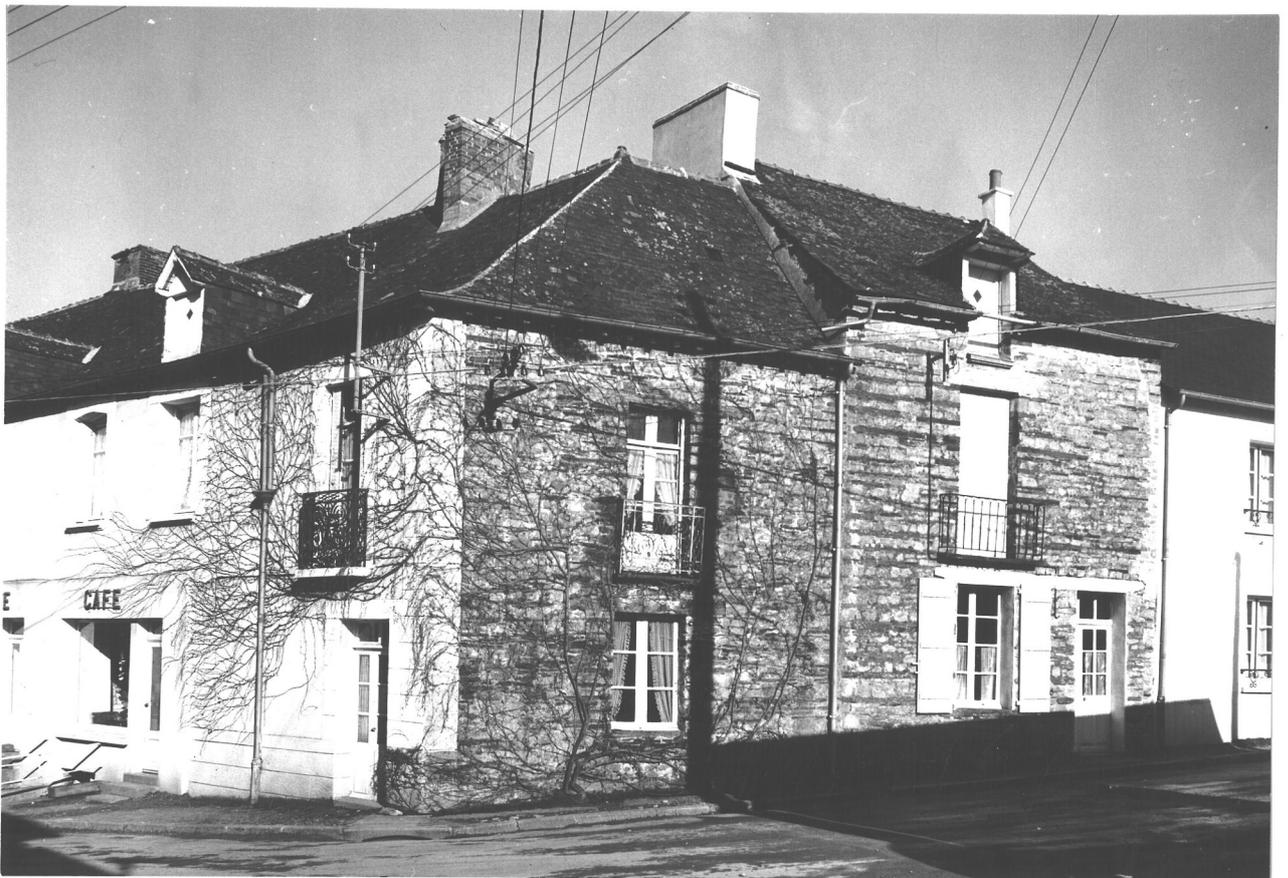
C1. Inv. Artur 71 35 39 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON n 4, parcelles 247-248

FIG.8 Elevation Sud-Ouest

Cl. Inv. Artur 71 35 52 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON n 5 parcelles 245-246

FIG. 9 Elevation Ouest

Cl. Inv. Artur 71 35 50 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON n 5 parcelles 245-246

FIG. 10 Elevation Nord

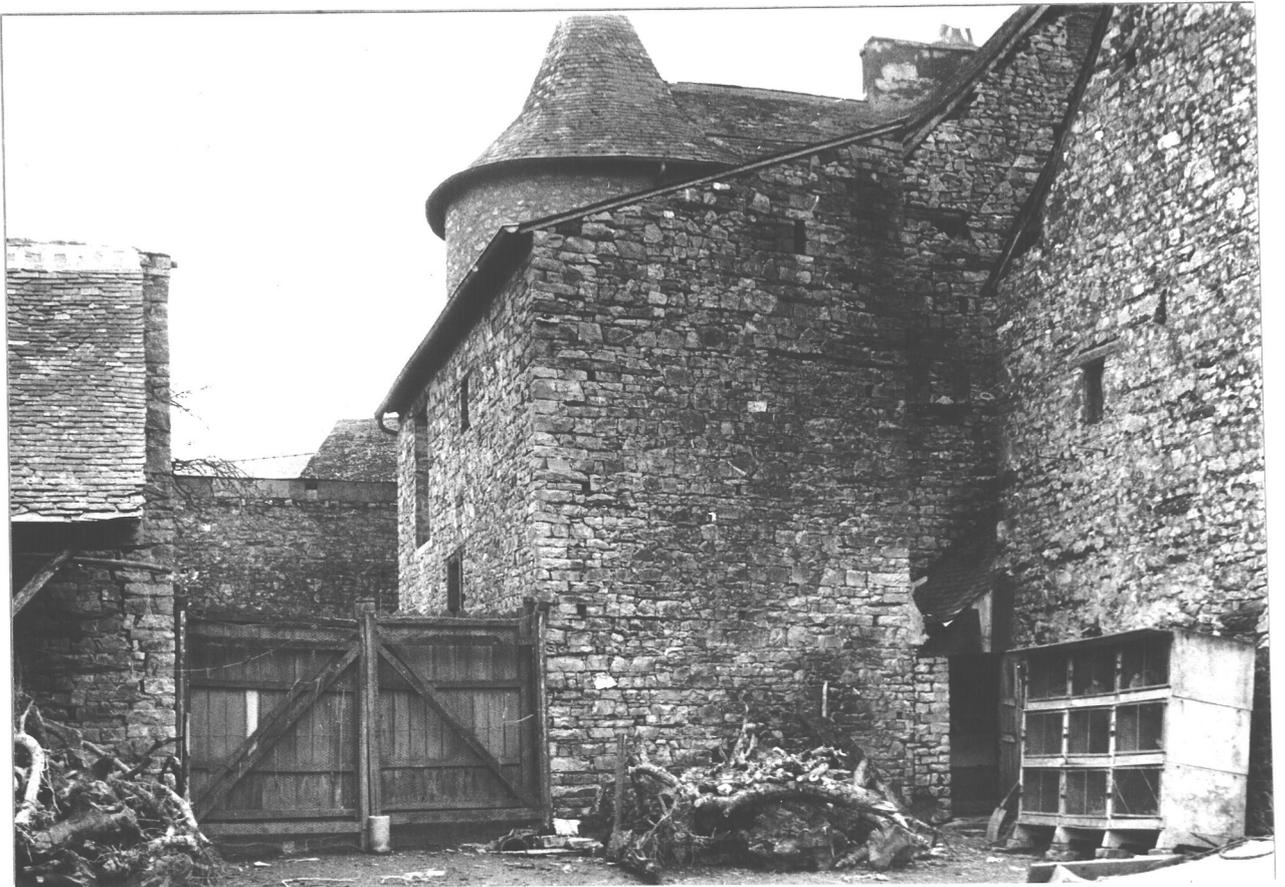
Cl. Inv. Artur 71 35 42 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON n 5 parcelles 245-246

FIG. 11 Elevation Est

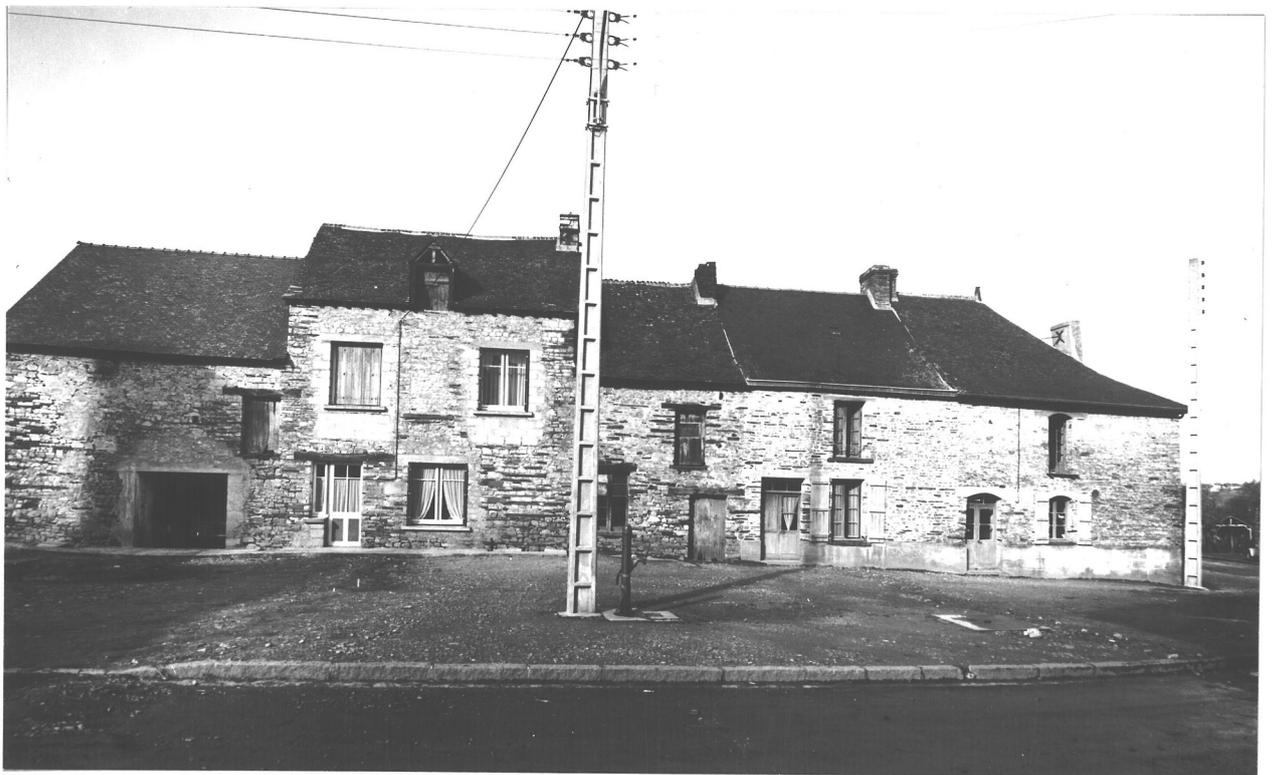
Cl. Inventaire 68 35 701 Z



35 POLIGNE Poligne  
MAISON parcelles 219 a 222

FIG. 12 Vue generale

Cl. Inv. Artur 71 35 48 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON parcelle 278

FIG. 13 Elevation Nord

Cl. Inv. Artur 71 35 54 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON parcelles 308 et 1331

FIG.14 Vue generale

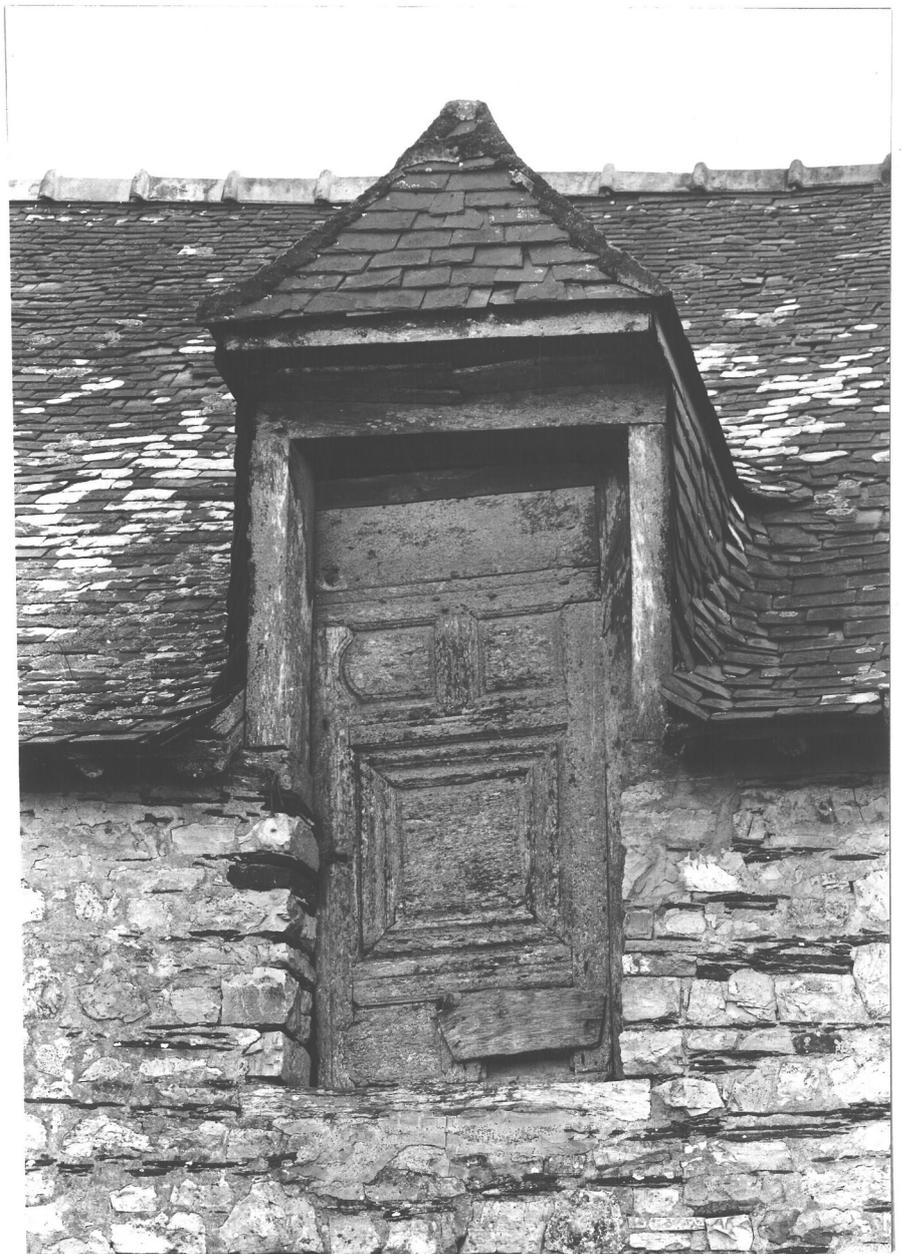
C1. Inv. Artur 71 35 40 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON parcelle 308

FIG.15 Porte de comble a surcroit

Cl.Inv.Artur 71 35 44 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON parcelles 286-287

FIG. 16 Elevation Nord

Cl. Inv. Artur 71 35 55 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON n 6, parcelle 304

FIG. 17 Elevation Est

Cl. Inv. Artur 71 35 56 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON n 7, parcelles 289-290

FIG. 18 Elevation Est

Cl. Inv. Artur 71 35 57 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISONS, parcelles 290-291-292

FIG. 19 Vue d'ensemble

Cl. Inv. Artur 71 35 58 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISONS, parcelles 289-288

FIG. 20 Vue d'ensemble

Cl. Inv. Artur 71 35 59 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON, parcelle 313

FIG.21 Vue generale

Cl. Inv. Artur 71 35 47 V



35 POLIGNE Poligne  
MAISON, parcelle 139

FIG.22 Vue generale

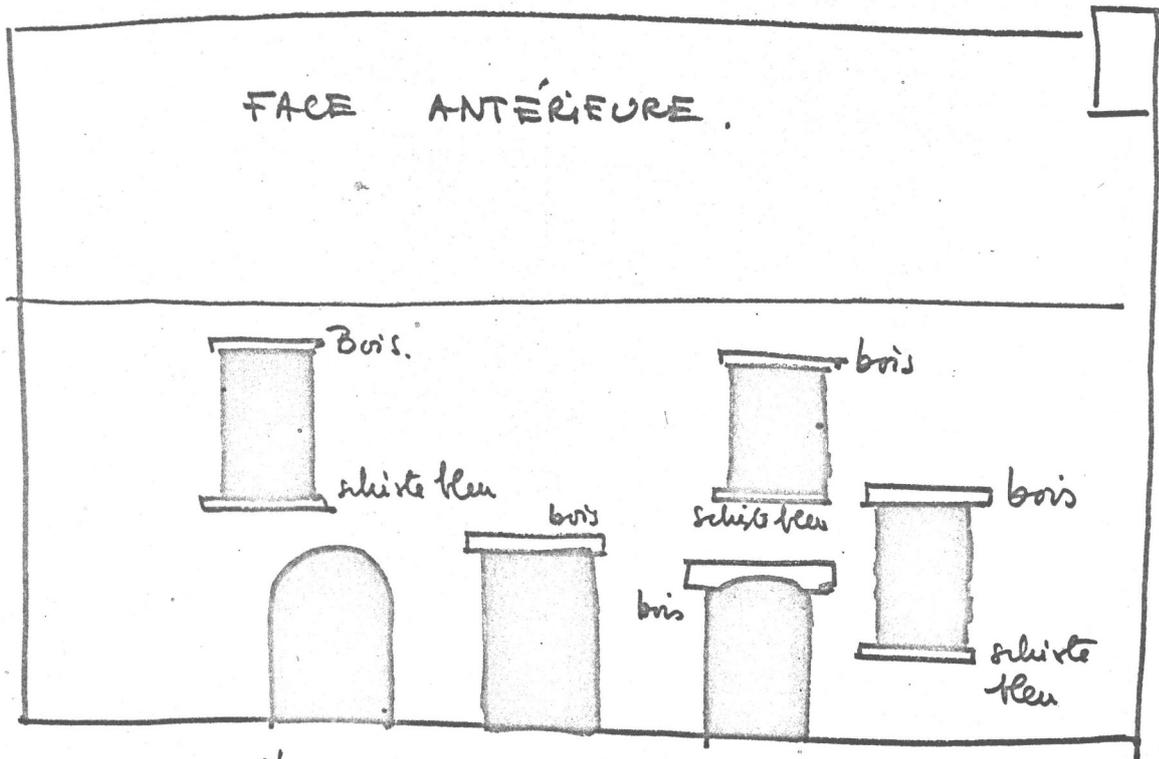
Cl. Inv. Artur 71 35 43 V



HABITAT RURAL:LA GANDOUFFLAIS.

Maison sise dans un hameau.Elle semble dater du 17 ème siècle et n'a pas subi de remaniement. Elle est intéressante par la disposition de ses ouvertures caractéristique du canton et surtout par l'appareillage des matériaux: murs en grès, ouvertures couvertes de linteaux de bois,appuis de fenêtres en schiste bleu.

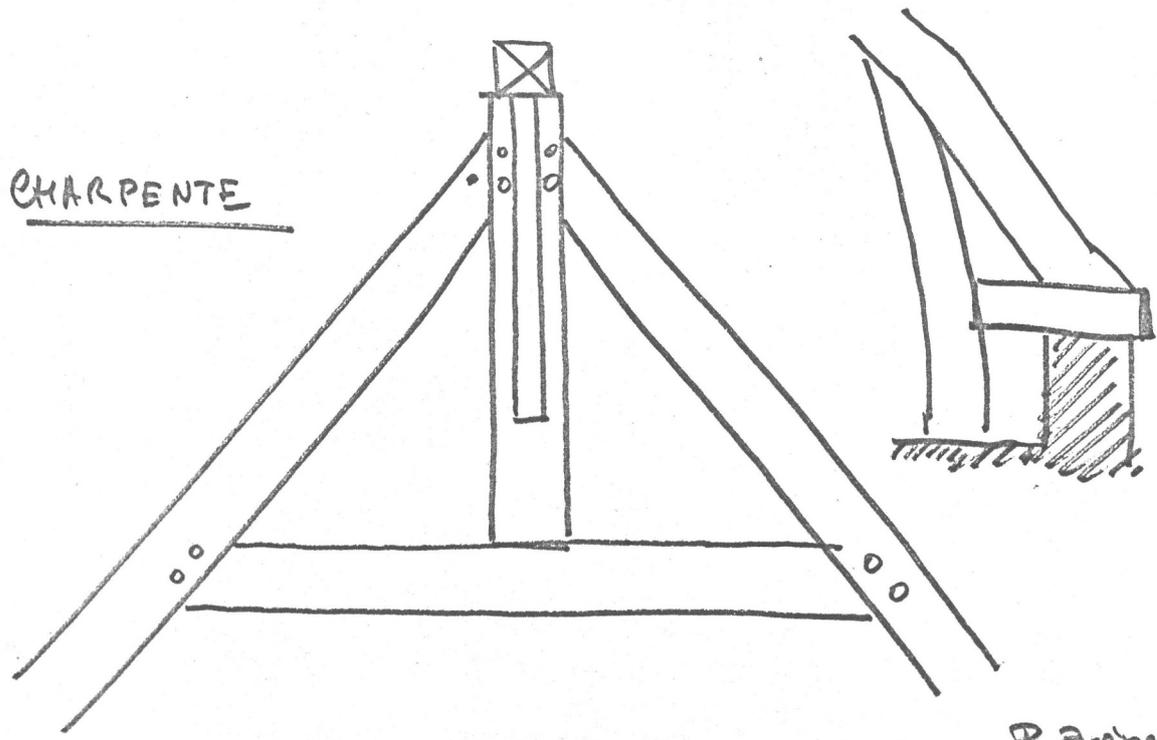
La porte en plein-cintre est,comme à la maison n°3 de La Gautrais,surmontée d'une archivolte en pierres plates.



clavaux  
de fès et  
rounard.

Appareil petit et moyen, im'julien de fès .

CHARPENTE



D. Bache'

35 POLIGNE Gandouflais (La)  
FERME

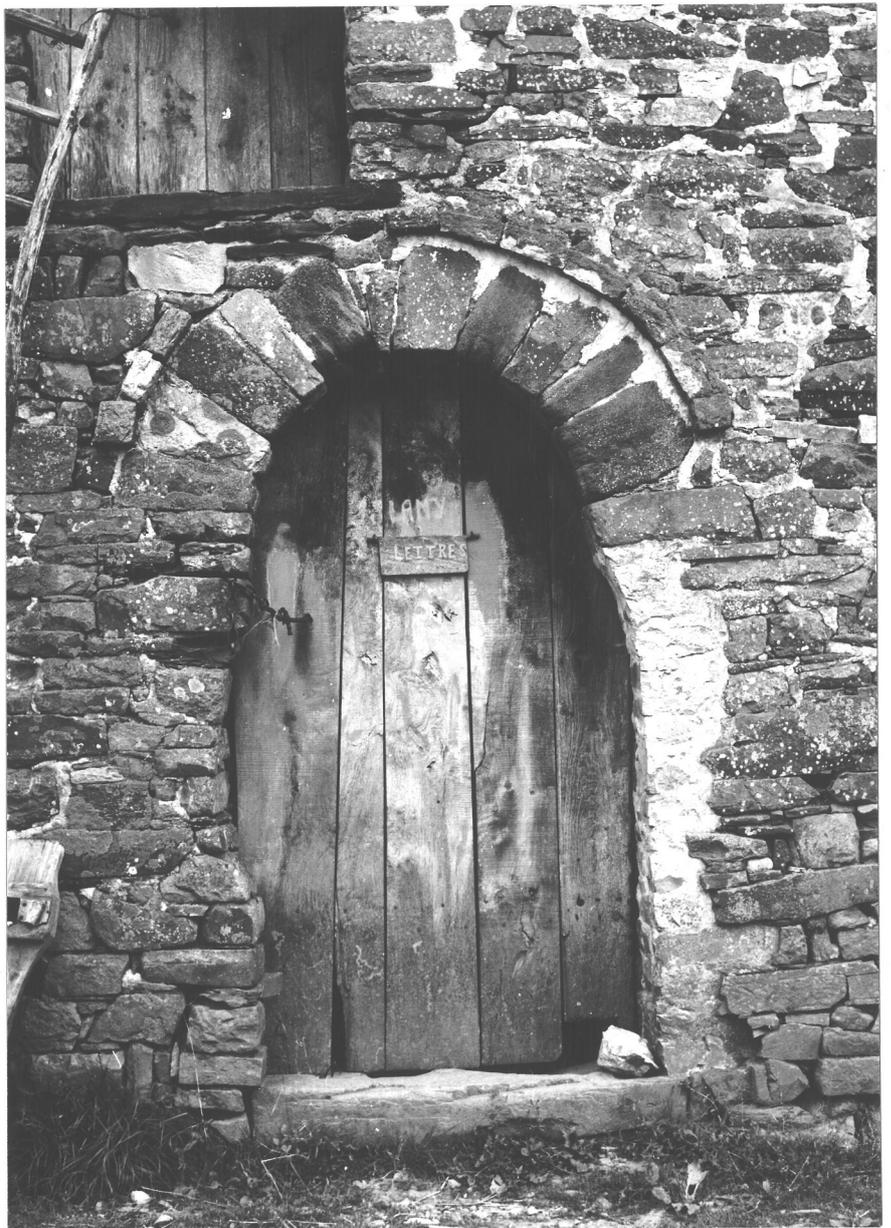
FIG. 22 Elevation Ouest

Cl. Inventaire 70 35 936 X.



35 POLIGNE Gandouflais (La)  
FERME

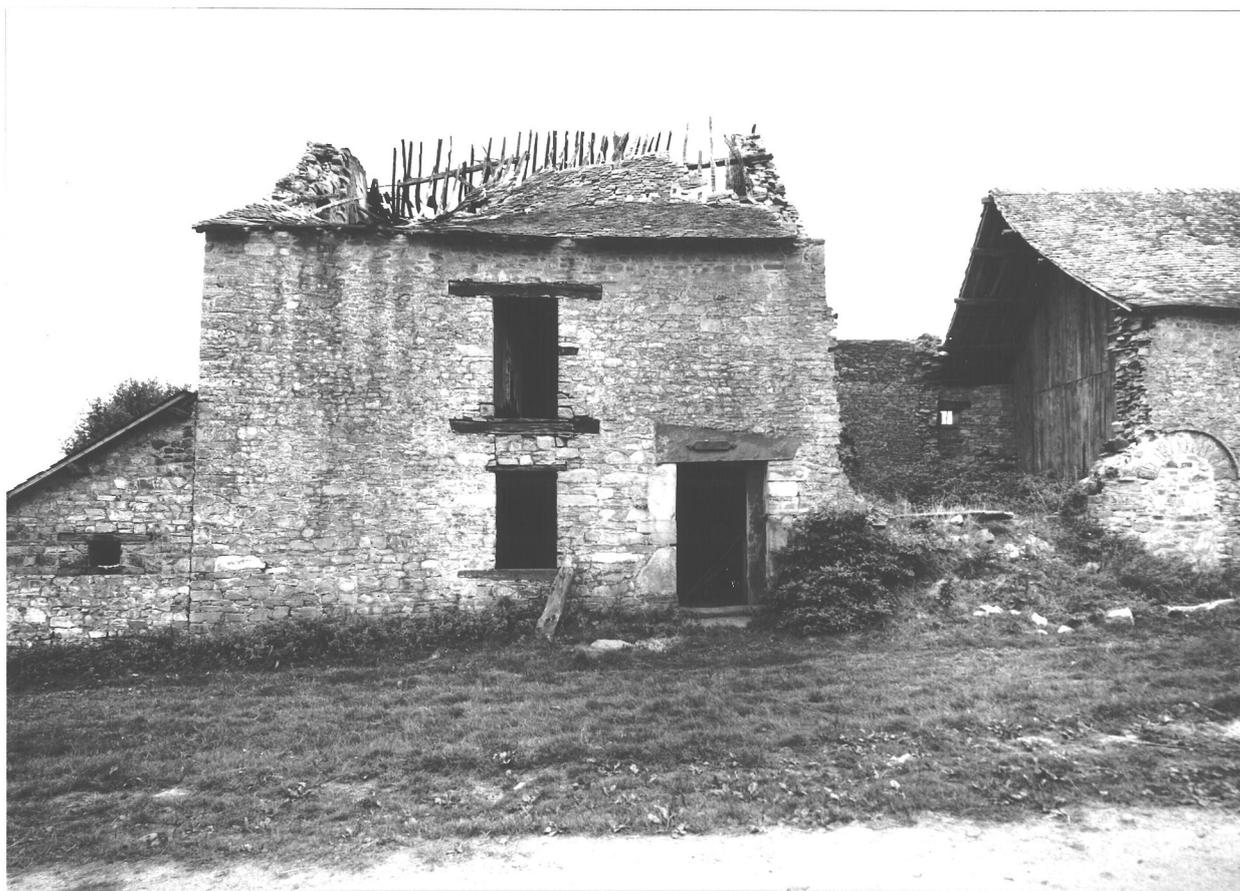
FIG. 23 Elevation Ouest : detail  
de la porte  
Cl. Inventaire 70 35 937 X.



35 POLIGNE Gautrais (La)  
FERME n 2

FIG. 12 Elevation Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1170 V



35 POLIGNE Gautrais (La)  
FERME n 3

FIG. 13 Elevation Est

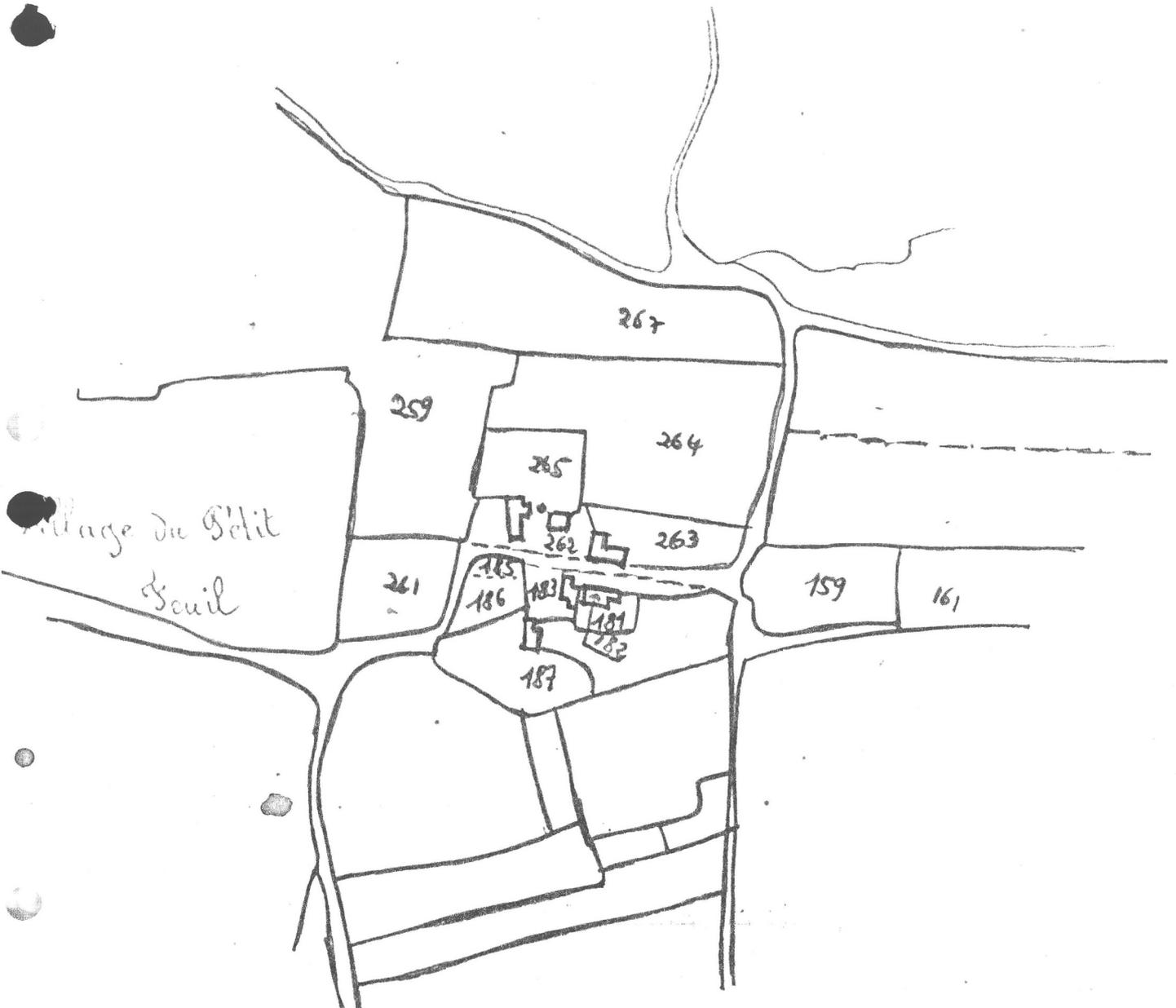
C1. Inv. Dagorn 70 35 1169 V



Section du Bois Glaume B, feuille n1

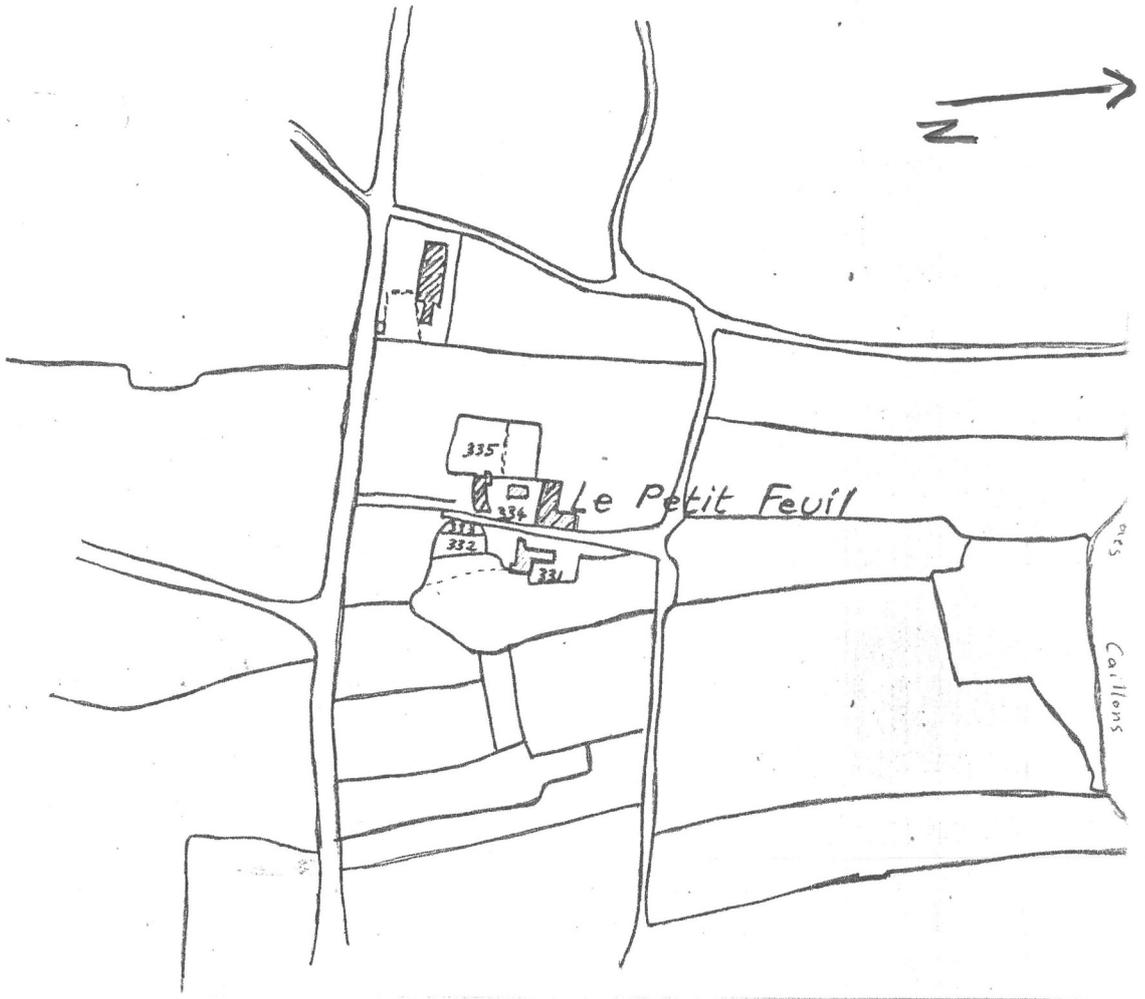
35 POLIGNE

LE PETIT FEUIL

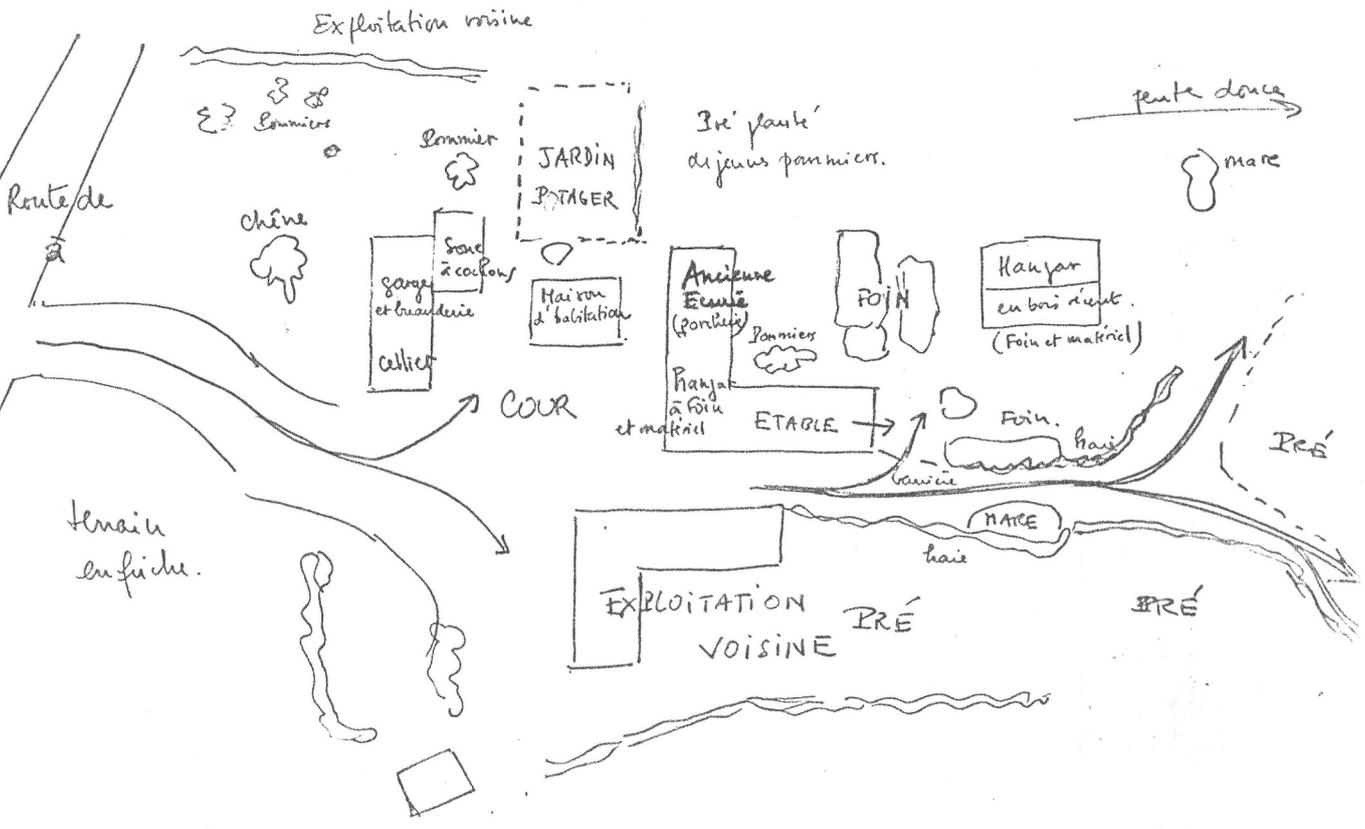


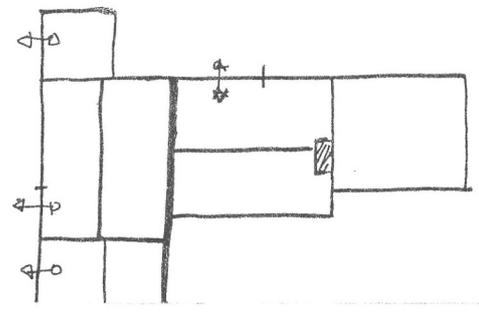
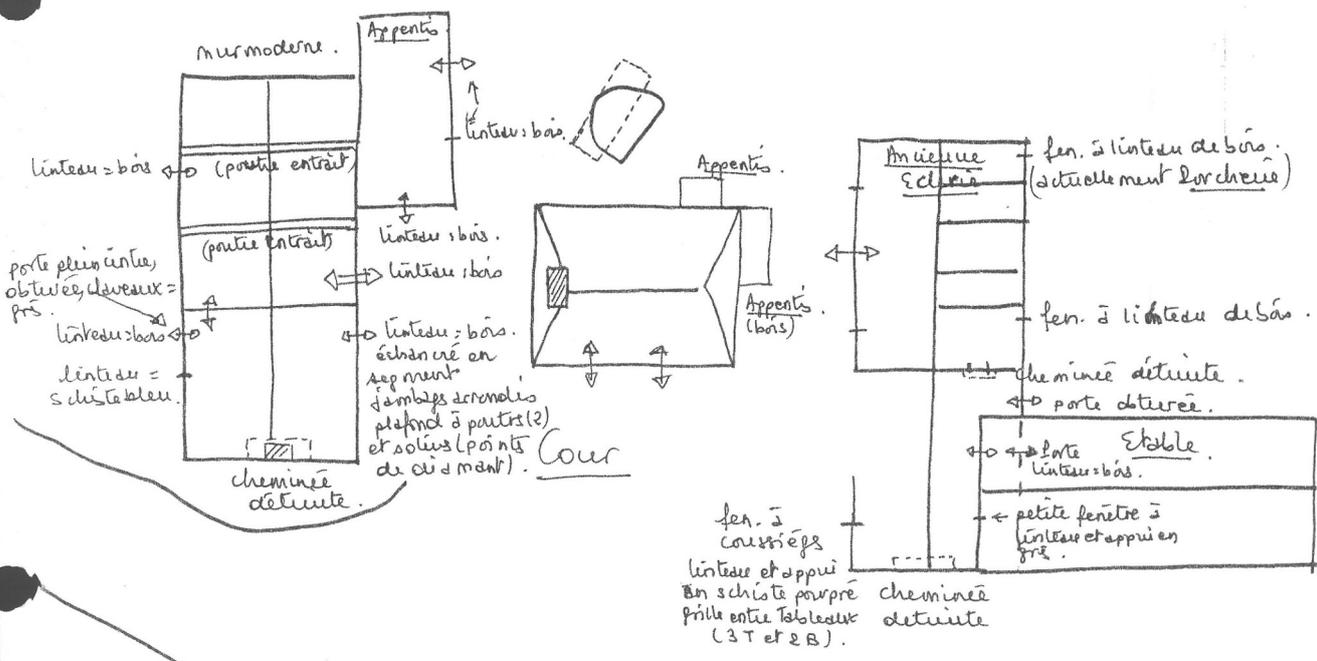
Section A, (du Bois Glaume)  
feuille n1

Section n° 1 de Bois-Glaume  
par Feuille



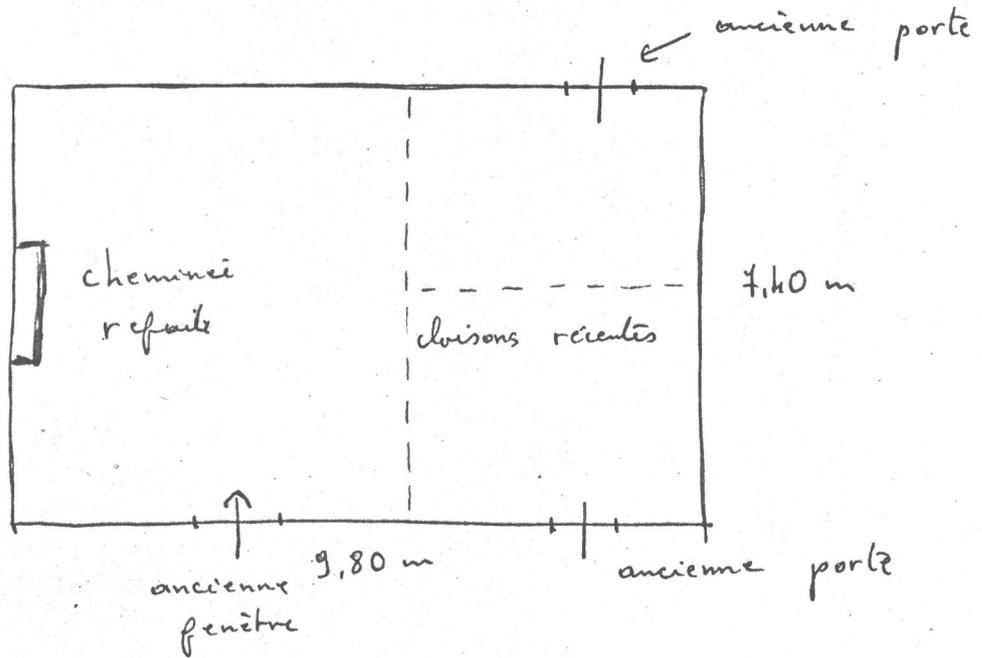
35-02  
Dossier collégial  
POLIGNE-35  
LE PETIT FEUIL



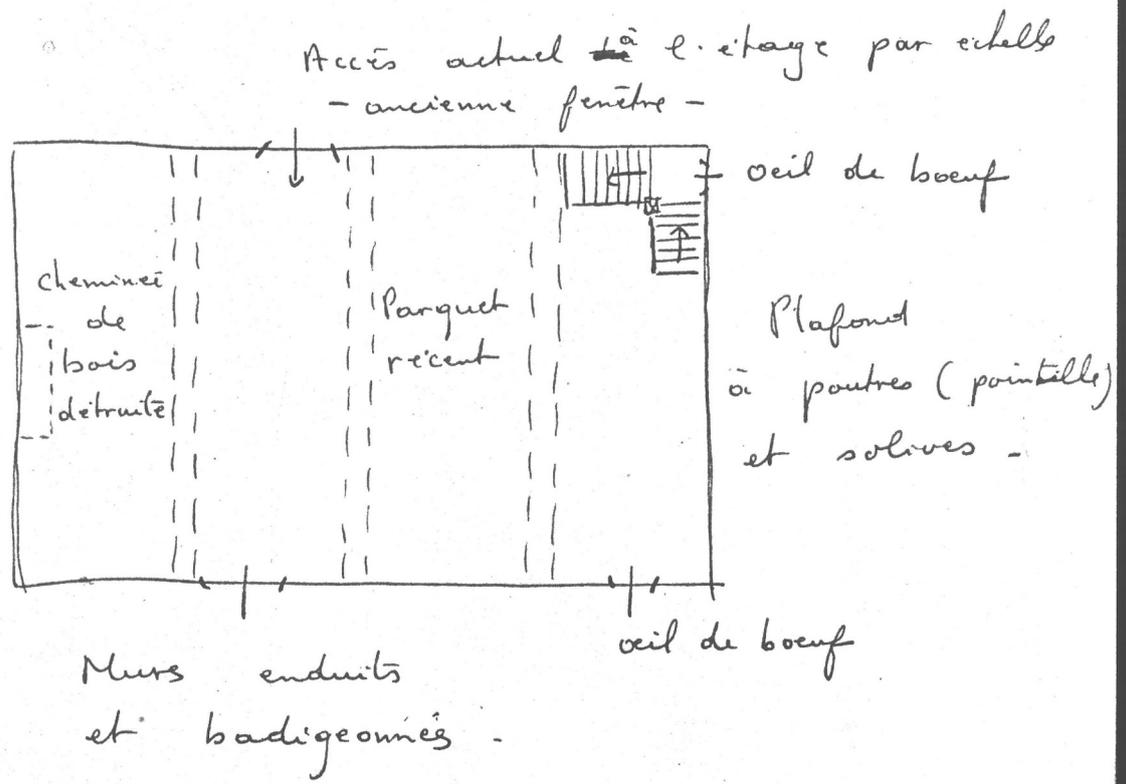


Habitation

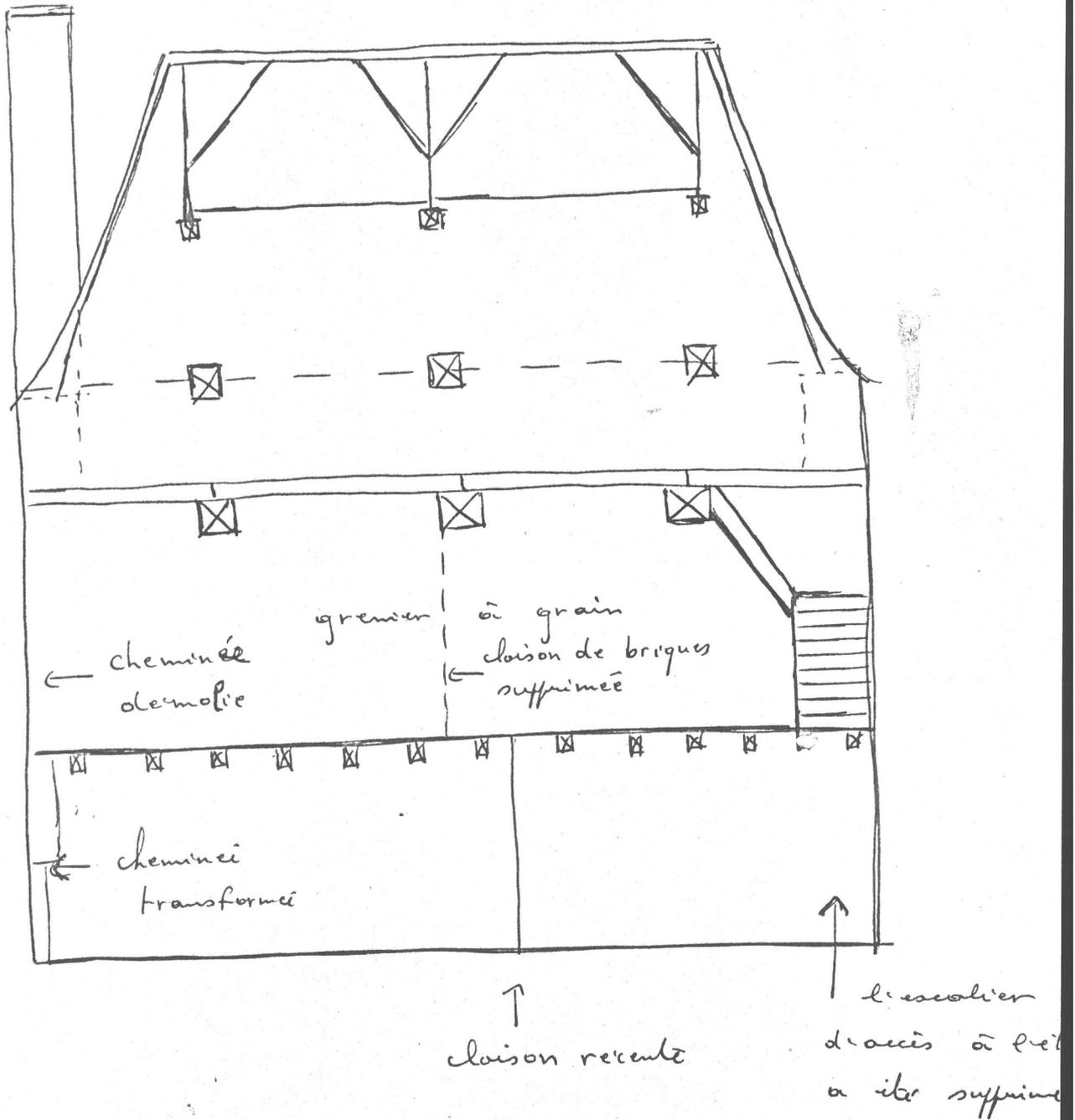
Plan du rez-de-chaussée  
aménagement intérieurs récents.



Plan de l'étage  
aménagement intérieurs modifiés (cloison détruite)

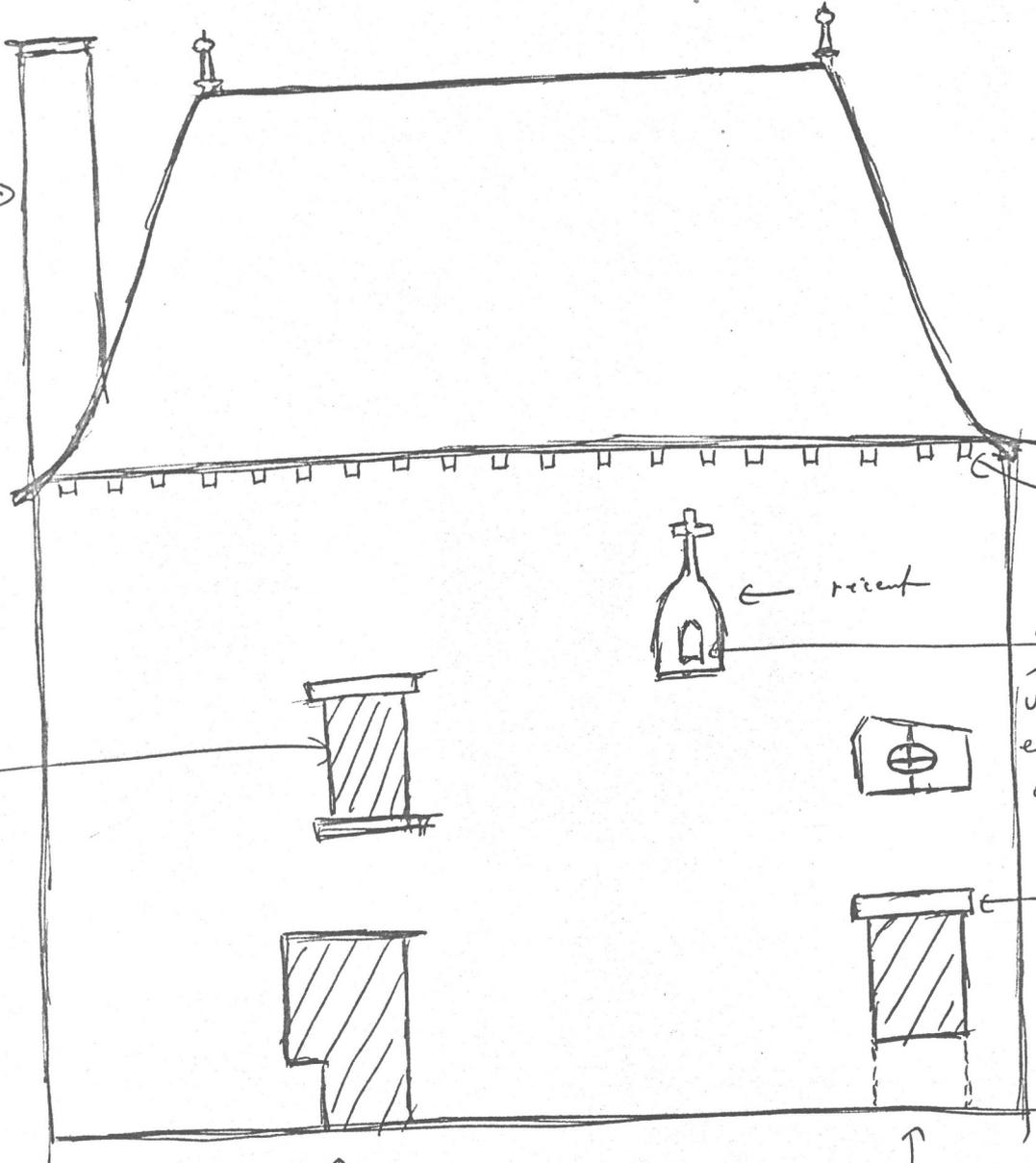


L'escalier est où deux volées droites tournant où gauche, il est situé dans une cage limitée par une cloison de bois et torchis.



source de  
cheminée  
en  
schiste et  
brique

Jambages  
linteaux  
et appuis  
de grès  
gris



corbeaux  
de bois

reint

niche en bois  
dans laquelle  
se trouve un  
Vierge à l'Enfant  
en céramique  
de Quimper

Inscription\*

Porte récente

ancienne fenêtre

ancienne porte

Appareil petit et irrégulier de grès armoricain

\* Inscription du linteau de la fenêtre :

F: BATIPAR: 1611 : M: DVFAIL

BLOVET

Étrésillage  
longitudinal par  
sous-faitiens et  
goussets chevillés  
(tenons et mortaises)

Ardouises clouées  
sur voliges

gousset

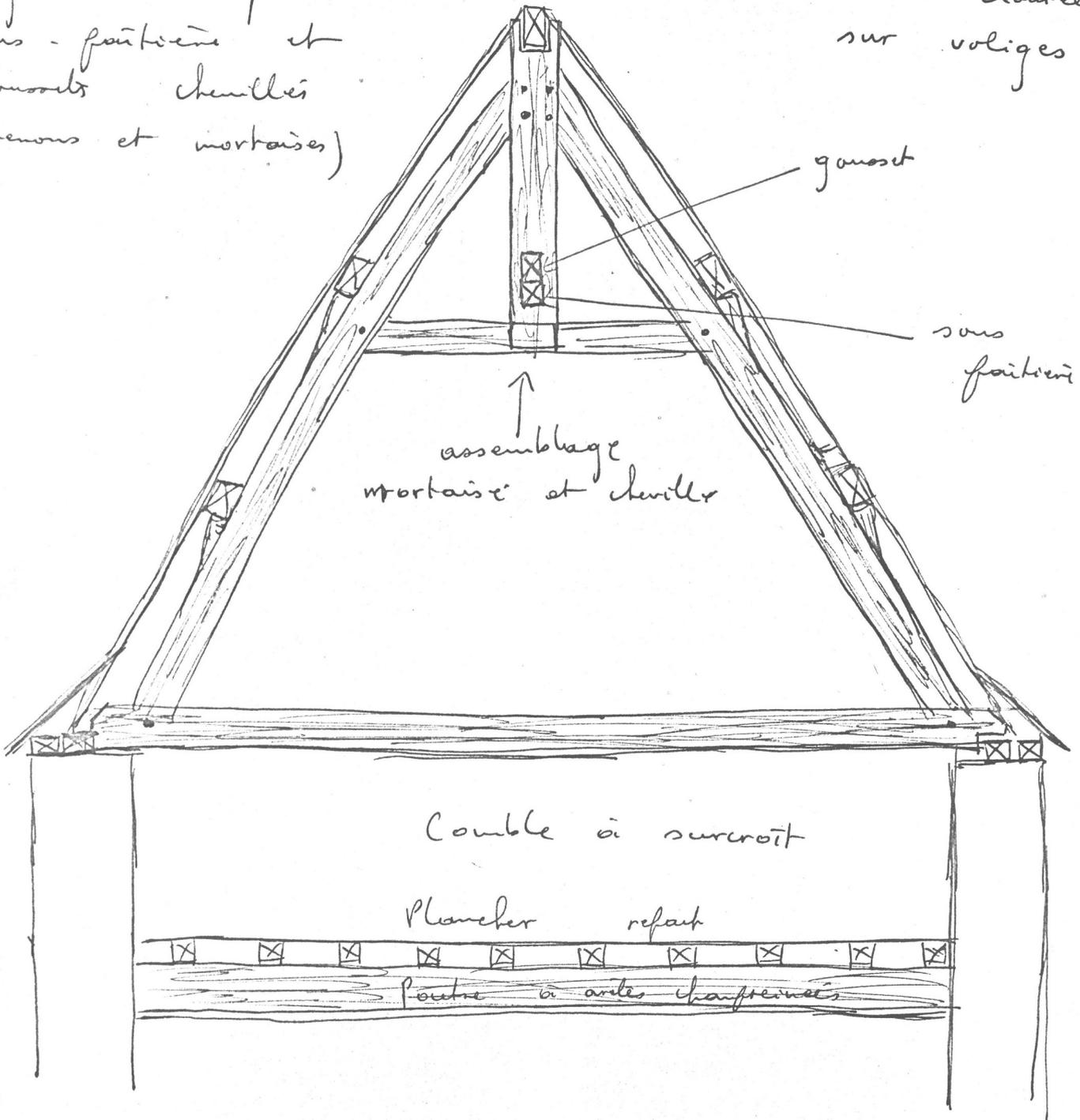
sous  
faitien

↑  
assemblage  
mortaise et cheviller

Comble à surcroît

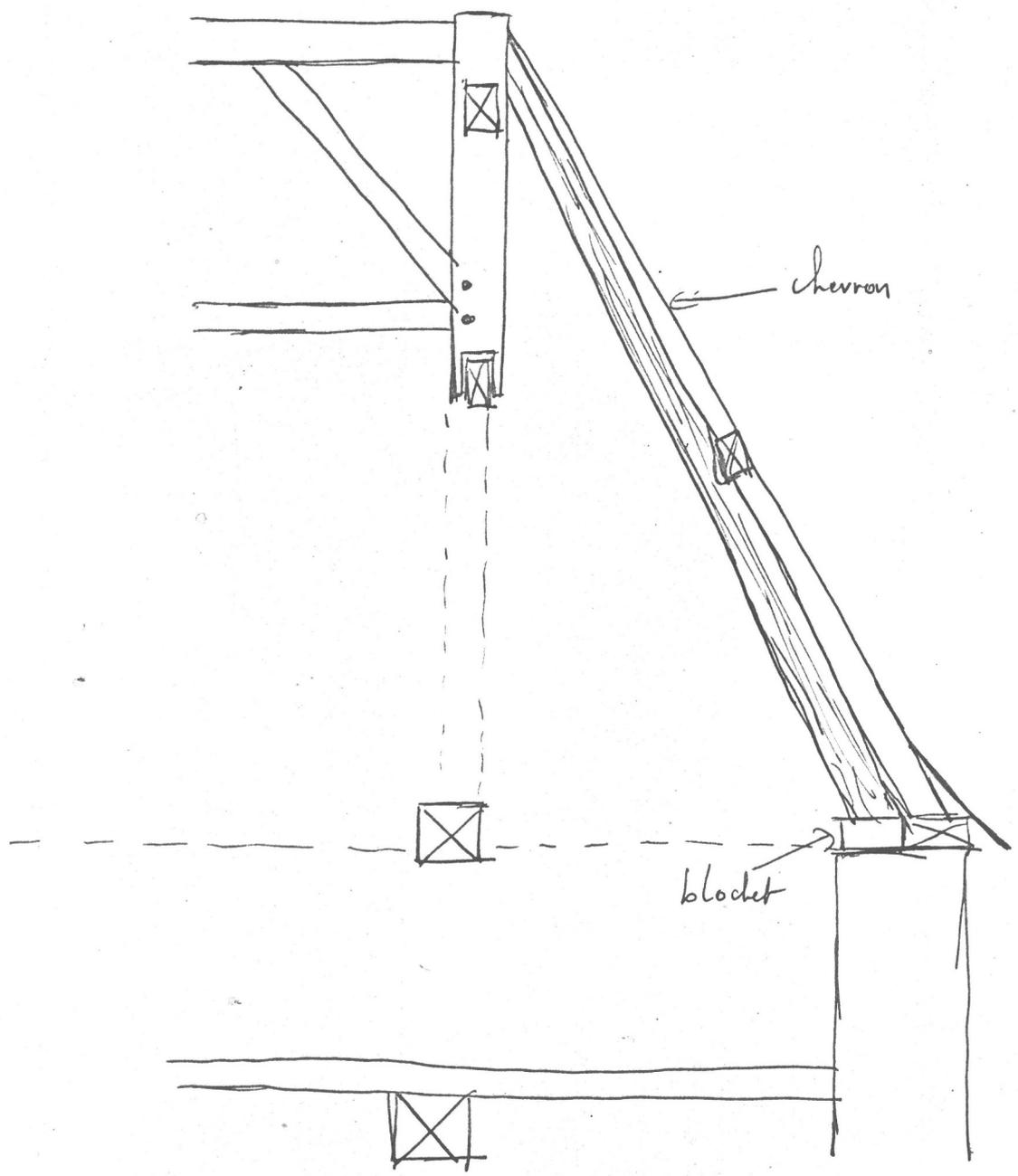
Plancher refait

Poutre à arêtes chanfreinées



Habitation

Coupe d'une  
croupe



III - NOTE DE SYNTHESE

L'édifice porte la date de 1671; il est d'un type unique dans le canton : plan massé, étage carré, distribution par escalier intérieur, divisions intérieures par cloisons, haut toit à croupes.

Sa technique de construction cependant est identique à celle des autres édifices relevés; ses ouvertures en particulier sont à comparer avec celles de la façade postérieure du Bois-Greffier en Bain de Bretagne

NOTE DE SYNTHESE CANTONALE

cf. Volume général "CANTON DE BAIN DE BRETAGNE"

35 POLIGNE Petit Feuil (Le)  
FERME

FIG.14 Batiment Sud :  
vue prise du chemin d'accès  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1141 V



35 POLIGNE Petit Feuil (Le)  
FERME

FIG.15 Vue generale Sud-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1136 V



35 POLIGNE Petit Feuil (Le)  
FERME

FIG. 16 Vue generale Nord-Est

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1137 v



35 FOLIGNE Petit Feuill (Le)  
FERME

FIG. 17 Vue generale Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1140 V



35 POLIGNE Petit Feuil (Le)  
FERME

FIG. 18 Batiments Nord :  
vue generale  
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1138 V



35 POLIGNE Petit Feuil (Le)  
FERME

FIG. 19 Etage : vue generale

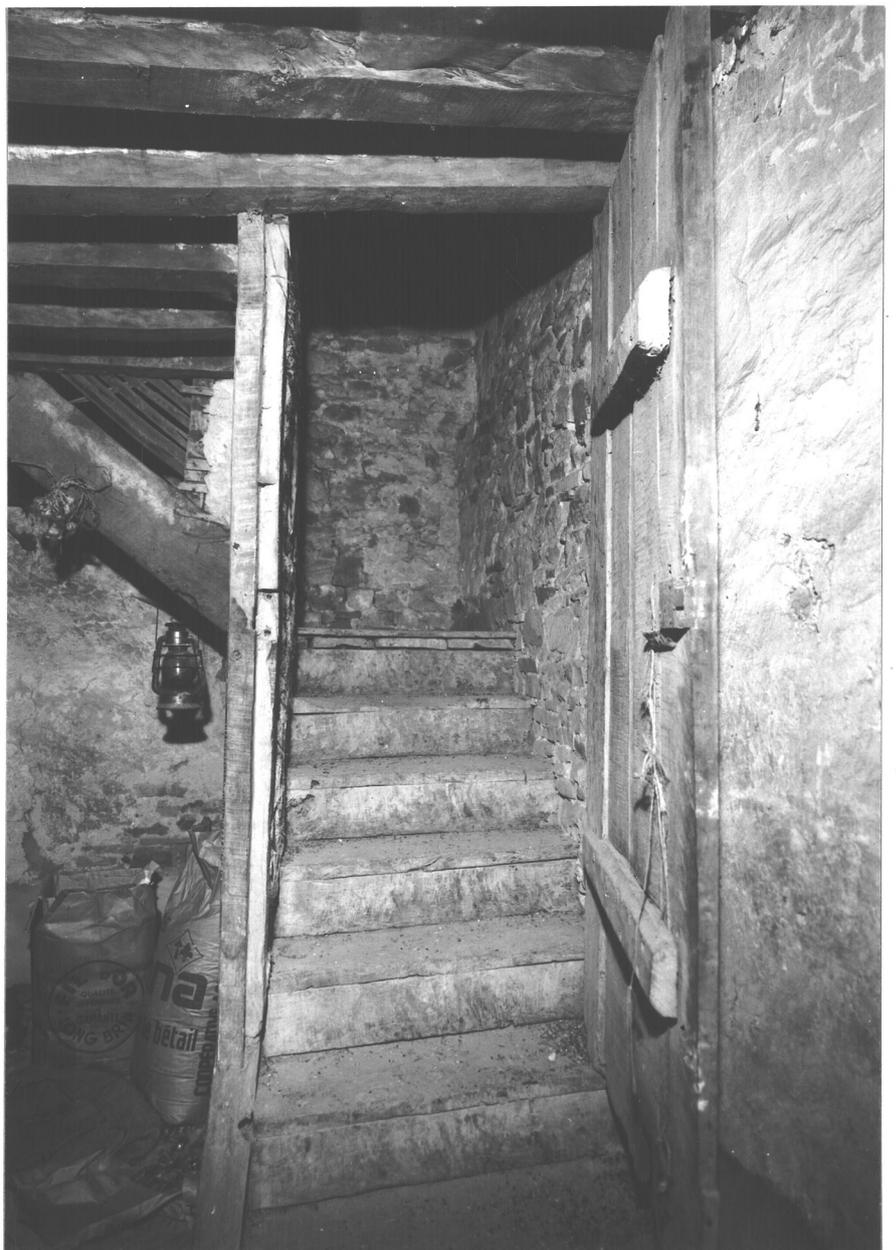
Cl. Inv. Dagorn 70 35 1142 V



35 POLIGNE Petit Feuil (Le)  
FERME

FIG. 20 Etage : escalier

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1143 V



35 POLIGNE Petit Feuil (Le)  
FERME

FIG.21 Charpente : vue generale

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1144 V

